

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 3590

27 novembre 2014

### SOMMAIRE

2images S. à r. l. ....	172276	U-R Lab Luxembourg S.à r.l. ....	172274
3D Invest .....	172278	Valeant Holdings Luxembourg S.à r.l. ...	172275
Aabar Block S.à r.l. ....	172279	Valeant International Luxembourg S.à r.l.	172274
A Capital Management S.A. ....	172279	Velvet JV S.à r.l. ....	172280
Acquaba S.à r.l. ....	172279	Wainbrom Investments S.A. ....	172277
A H Luxco 2 S.à r.l. ....	172279	Wasserheim Anlagen S.A. ....	172277
Arcania S.A. ....	172320	Weichai Power (Luxembourg) Holding S.à	172277
Aricent Holdings Luxembourg .....	172280	r.l. ....	172277
Dundeal (International) 15 S.à r.l. ....	172281	Wentworth Sons GP S.à r.l. ....	172278
evoXchange S.A. ....	172280	Wentworth Sons Holdings S.C.A. ....	172278
Lion/Gem Lux 1 SCA .....	172319	Wilco Group S.A. ....	172276
Lux Holdings S.A. ....	172305	Willowlux III S.à r.l. ....	172277
Ophelia Investment S.à r.l. ....	172311	Wintersport Investments Holding S.A. ...	172277
Prime BHN Luxembourg S.à r.l. ....	172308	World Investments Company, en abrégé	172280
Prime Luxembourg S.à r.l. ....	172308	WIC S.A. ....	172278
Rosa Lëtzebuerg Event asbl .....	172317	WSI Education Holdings S.à r.l. ....	172278
Tubalcain S.à r.l. ....	172274	Yodine S.A. ....	172278
TWG Overseas Finance S.à r.l. ....	172274	Yodine S.A. ....	172276
UBS IB Co-Investment 2001 SPF SA ....	172314	Yodine S.A. ....	172276
Umiak Development S.A. ....	172275	YoLBi S.à r.l. ....	172279
Unicapital Investments (Management)		Yoox S.A. ....	172275
S.A. ....	172275	Yves Klensch & Associés S.à r.l. ....	172280
Unigestion Secondary Opportunity III ..	172274	Zidcard .....	172276
United Platform S.A. ....	172275		

**Tubalcain S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 21, rue Beaumont.  
R.C.S. Luxembourg B 162.025.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014172445/10.

(140196607) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2014.

**TWG Overseas Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.  
R.C.S. Luxembourg B 182.234.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Echternach, le 05 novembre 2014.

Référence de publication: 2014172446/10.

(140197250) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2014.

**U-R Lab Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.  
R.C.S. Luxembourg B 169.848.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014172447/10.

(140196772) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2014.

**Unigestion Secondary Opportunity III, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1748 Senningerberg, 6, rue Lou Hemmer.  
R.C.S. Luxembourg B 180.563.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 6 novembre 2014.

Référence de publication: 2014172448/10.

(140196873) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2014.

**Valeant International Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 1.162.358.864,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 182.009.

Il est pris note du changement d'adresse du gérant suivant avec effet immédiat:  
Mr Michael Kennan, gérant de catégorie A, avec adresse professionnelle au 5, rue Jean Chalop, L-1324 Luxembourg  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 5 novembre 2014.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2014172463/14.

(140196339) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2014.

**Umiak Development S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.  
R.C.S. Luxembourg B 59.273.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014172451/9.

(140196428) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2014.

---

**Unicapital Investments (Management) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1748 Senningerberg, 6, rue Lou Hemmer.  
R.C.S. Luxembourg B 124.018.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 6 novembre 2014.

Référence de publication: 2014172452/10.

(140197030) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2014.

---

**United Platform S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R.C.S. Luxembourg B 128.030.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014172457/9.

(140196427) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2014.

---

**Valeant Holdings Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.162.358.864,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 182.042.

Il est pris note du changement d'adresse du gérant suivant avec effet immédiat:

Mr Michael Kennan, gérant de catégorie A, avec adresse professionnelle au 5, rue Jean Chalop, L-1324 Luxembourg  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2014.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2014172461/14.

(140196334) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2014.

---

**Yoox S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 191.014.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 27 octobre 2014 à Luxembourg*

Monsieur Etienne Gillet est désigné en tant que Président du Conseil d'Administration.

Pour copie conforme

Signatures

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2014172501/12.

(140196647) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2014.

---

**Yodine S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 146.490.

Par la présente, j'ai le regret de vous informer de ma démission comme administrateur de votre société et ce, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 09 août 2013.

Julien Moretti.

Référence de publication: 2014172499/10.

(140197193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2014.

**Yodine S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 146.490.

Par la présente, j'ai le regret de vous informer de ma démission comme administrateur de votre société et ce, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 06 novembre 2014.

Gilles JACQUET.

Référence de publication: 2014172498/10.

(140197193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2014.

**Zidcard, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8399 Windhof, 11, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 163.746.

Le bilan au 31/12/2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Windhof, le 27 octobre 2014.

Référence de publication: 2014172506/10.

(140196615) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2014.

**Wilco Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 167.021.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2014.

Référence de publication: 2014172489/10.

(140196545) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2014.

**2images S. à r. l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6583 Rosport, 21, rue Giesenbour.

R.C.S. Luxembourg B 121.819.

Le bilan au 31.12.2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2014.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L - 1013 Luxembourg

Référence de publication: 2014172507/14.

(140196478) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2014.

**Willowlux III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.  
R.C.S. Luxembourg B 188.924.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 05 novembre 2014.

Référence de publication: 2014172483/10.

(140197247) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2014.

---

**Wasserheim Anlagen S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 3-7, rue Schiller.  
R.C.S. Luxembourg B 117.690.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

WASSERHEIM ANLAGEN S.A

Référence de publication: 2014172486/11.

(140196515) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2014.

---

**Wainbrom Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.  
R.C.S. Luxembourg B 96.357.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014172485/9.

(140197122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2014.

---

**Wintersport Investments Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.  
R.C.S. Luxembourg B 51.942.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014172490/9.

(140196458) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2014.

---

**Weichai Power (Luxembourg) Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 100.000,00.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.  
R.C.S. Luxembourg B 173.173.

En date du 22 octobre 2014, l'Associé Unique de la Société a pris la décision suivante:

- Nomination de Mr. Wu Hongwei, né le 1<sup>er</sup> août 1966 à Shandong, Chine, ayant pour adresse professionnelle le 197A, Fushou East Street, Hightech Development Zone, 261061, Weifang, République de Chine, au poste de gérant pour une durée indéterminée, avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TMF Luxembourg S.A.

Mandataire

Référence de publication: 2014172478/15.

(140196894) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2014.

---

**Wentworth Sons Holdings S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 181.085.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Wentworth Sons Holdings S.C.A.*

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014172480/11.

(140196751) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2014.

---

**Wentworth Sons GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 179.862.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Wentworth Sons GP S.à r.l.*

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014172479/11.

(140196739) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2014.

---

**Yodine S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 146.490.

Par la présente, nous avons le regret de vous informer de notre démission comme commissaire aux comptes de votre société et ce, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 06 novembre 2014.

CG CONSULTING S.A.

Référence de publication: 2014172500/11.

(140197193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2014.

---

**WSI Education Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 106.071.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pinar Sakinmaz

Manager

Référence de publication: 2014172495/11.

(140197160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2014.

---

**3D Invest, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.  
R.C.S. Luxembourg B 170.779.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 6 novembre 2014.

Référence de publication: 2014172509/10.

(140197266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2014.

---

**A Capital Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 167.989.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014172549/10.

(140197972) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2014.

---

**Acquaba S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 142.395.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 5 novembre 2014.

Référence de publication: 2014172553/10.

(140197313) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2014.

---

**A H Luxco 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 106.229.

Le bilan au 30 juin 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 7 novembre 2014.

Référence de publication: 2014172550/10.

(140197475) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2014.

---

**YoLBi S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1947 Luxembourg, 12, rue Joseph Leydenbach.  
R.C.S. Luxembourg B 163.556.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014172496/10.

(140196605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2014.

---

**Aabar Block S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 18-20, rue Edward Steichen.  
R.C.S. Luxembourg B 155.765.

En date du 7 novembre 2014, l'Associé unique a pris les résolutions suivantes:

- Monsieur Vishal Sookloll, avec adresse professionnelle au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, est élu nouveau gérant A de la société avec effet au 9 octobre 2014 et ce pour une durée indéterminée.
- La siège social de la société est transféré au 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg avec effet au 25 octobre 2013.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 7 novembre 2014.

Référence de publication: 2014172551/14.

(140198344) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2014.

---

**World Investments Company, en abrégé WIC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 86.321.

Les comptes au 31 octobre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WORLD INVESTMENTS COMPANY, en abrégé WIC S.A.

Référence de publication: 2014172492/10.

(140196732) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2014.

---

**evoXchange S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9237 Diekirch, 3, place Guillaume.  
R.C.S. Luxembourg B 147.859.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014172547/10.

(140197893) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2014.

---

**Velvet JV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 161.767.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2014172466/10.

(140196454) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2014.

---

**Aricent Holdings Luxembourg, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2440 Luxembourg, 61, rue de Rollingergrund.  
R.C.S. Luxembourg B 116.292.

Les comptes annuels au 31 mars 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2014172560/10.

(140198244) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2014.

---

**Yves Klensch & Associés S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5328 Contern, Bruecherhaff.  
R.C.S. Luxembourg B 171.897.

Le bilan au 31.12.2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2014.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L - 1013 Luxembourg

Référence de publication: 2014172497/14.

(140196480) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2014.

---

**Dundeal (International) 15 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 9A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 174.630.

In the year two thousand and fourteen, on the fifteenth day of October.

Before Us, Maître Marc Loesch, notary, residing in Mondorf-les-Bains (Grand Duchy of Luxembourg).

THERE APPEARED

Dundee International (Luxembourg) Holdings S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 9A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of EUR 108,197,417 and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 160396 (the "Sole Shareholder"),

here represented by Mr. Cengiz Coelhan, acting in its capacity as A manager of the Sole Shareholder, and Sami Hajjem, acting in its capacity as B manager of the Sole Shareholder.

The appearing party is the sole shareholder representing the entire share capital of Dundeal (International) 15 S.à r.l. (the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg by a notarial deed of 24 January 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 618 of 13 March 2013, with a corporate capital of twelve thousand and five hundred and two euro (EUR 12,502.-), having its registered office at 9A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 174630. The articles of incorporation of the Company (the "Articles") have been amended for the last time by a notarial deed of 6 June 2014, published on the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association number 2226 of 21 August 2014.

The Sole Shareholder, represented as stated above, representing the entire share capital requested the undersigned notary to act that the agenda of the meeting is as follows:

*Agenda*

1. Approval of POBA LUX HOLDCO (LUXEMBOURG) S.à r.l. as new shareholder of the Company.
2. Amendment of the corporate object of the Company in order for it to read as follows:

“ **4. Object.** The object of the Company is the direct and indirect acquisition and holding of stakes, in any form whatsoever, in Luxembourg and/or foreign undertakings, as well as the administration, development and management of such shareholdings.

This includes without limitation the investment in, acquisition and disposal of, grant or issuance (without a public offering) of preferred equity certificates, loans, bonds, notes, debentures and other debt instruments, shares, warrants and other equity instruments or rights, including without limitation, shares of capital stock, limited partnership interests, limited-liability company interests, preferred stock, securities and swaps, and any combination of the foregoing, in each case whether readily marketable or not, as well as obligations (including without limitation synthetic securities obligations) in any type of company, entity or other legal person.

The Company may also use its funds to invest in real estate, intellectual property rights or any other movable or immovable asset in any form or of any kind.

The Company may grant pledges, guarantees, liens, mortgages and any other form of security as well as any form of indemnity, to Luxembourg or foreign entities, in respect of its own obligations and debts.

The Company may also provide assistance in any form (including without limitation the extension of advances, loans, money deposits and credit as well as the provision of pledges, guarantees, liens, mortgages and any other form of security) to the Company's subsidiaries. On a more occasional basis, the Company may provide the same type of assistance to undertakings that form part of the same group to which the Company belongs or to third parties, provided that doing so is in the Company's interest and does not trigger any license requirements.

In general, the Company may carry out any commercial, industrial or financial transactions and engage in such other activities as it deems necessary, advisable, convenient, incidental to, or not inconsistent with, the accomplishment and development of its corporate purpose.

Notwithstanding the foregoing, the Company shall not enter into any transaction that would cause it to be engaged in a regulated activity or one that requires the Company to have a licence.”

3. Full restatement the Company's articles of association.

4. Acknowledgement of the resignation of Mr Franck Pletsch as class B manager of the Company and of Mr Douwe Terpstra as class B manager of the Company and granting provisional discharge to for the performance of their respective mandate from the date of their appointment until the date hereof.

5. Re-designate Mr George Valentini, current class A manager of the Company, as class B manager of the Company, for an unlimited duration.

6. Appointment of Mr Shi Young Lee, Mr Olivier Hamou and Mr Elvin Montes, as new class A managers of the Company and appointment of Mr Cengiz Coelhan and Mr Andreas Mischler, as new class B managers of the Company, for an unlimited duration.

7. Appointment of PricewaterhouseCoopers as independent auditor of the Company.

8. Miscellaneous.

Having duly considered each item on the agenda, the Sole Shareholder takes, and requires the undersigned notary to enact, the following resolutions:

*First resolution*

Further to a share transfer, six thousand two hundred fifty-one (6,251) shares in the share capital of the Company have been transferred to the company POBA LUX HOLDCO (LUXEMBOURG) S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, with a share capital of EUR 12,501 and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 189.111. Accordingly, the Sole Shareholder resolves to accept POBA LUX HOLDCO (LUXEMBOURG) S.à r.l. as new shareholder of the Company.

POBA LUX HOLDCO (LUXEMBOURG) S.à r.l., prenamed,

here represented by Jie-Uk Limb, manager, with professional address in South-Korea,

by virtue of proxy under private seal given on 13 October 2014, then joined the general meeting.

The said proxy, initialed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

*Second resolution*

The general meeting of shareholders of the Company resolved to amend the corporate object of the Company so that it shall henceforth read as follows:

“ **4. Object.** The object of the Company is the direct and indirect acquisition and holding of stakes, in any form whatsoever, in Luxembourg and/or foreign undertakings, as well as the administration, development and management of such shareholdings.

This includes without limitation the investment in, acquisition and disposal of, grant or issuance (without a public offering) of preferred equity certificates, loans, bonds, notes, debentures and other debt instruments, shares, warrants and other equity instruments or rights, including without limitation, shares of capital stock, limited partnership interests, limited-liability company interests, preferred stock, securities and swaps, and any combination of the foregoing, in each case whether readily marketable or not, as well as obligations (including without limitation synthetic securities obligations) in any type of company, entity or other legal person.

The Company may also use its funds to invest in real estate, intellectual property rights or any other movable or immovable asset in any form or of any kind.

The Company may grant pledges, guarantees, liens, mortgages and any other form of security as well as any form of indemnity, to Luxembourg or foreign entities, in respect of its own obligations and debts.

The Company may also provide assistance in any form (including without limitation the extension of advances, loans, money deposits and credit as well as the provision of pledges, guarantees, liens, mortgages and any other form of security) to the Company's subsidiaries. On a more occasional basis, the Company may provide the same type of assistance to undertakings that form part of the same group to which the Company belongs or to third parties, provided that doing so is in the Company's interest and does not trigger any license requirements.

In general, the Company may carry out any commercial, industrial or financial transactions and engage in such other activities as it deems necessary, advisable, convenient, incidental to, or not inconsistent with, the accomplishment and development of its corporate purpose.

Notwithstanding the foregoing, the Company shall not enter into any transaction that would cause it to be engaged in a regulated activity or one that requires the Company to have a licence.”

*Third resolution*

The general meeting of shareholders of the Company resolved to proceed to the full restatement of the Company's articles of association which shall henceforth read as follows:

“DEFINITIONS

“Affiliate” and “Affiliated” means for any Person, any other Person that directly or indirectly, through one or more intermediaries, Controls, is Controlled by, or is under the common Control with such first Person;

“Annual Business Plan” means the business plan including the annual budget to be prepared each year by the Asset Manager;

“Asset Manager” means the asset manager appointed in respect of the Property pursuant to the Asset Management Agreement;

"Asset Management Agreement" means any asset management agreement in effect from time to time among the Company and an Asset Manager as regards the Property;

"Board" means the board of managers of the Company;

"Business Days" means any day, other than a Saturday or Sunday, on which HSBC Bank plc, Luxembourg Branch in Luxembourg City, Luxembourg is open for commercial banking business during normal banking hours;

"Control" means, in relation to any entity, the power of a Person to secure, by means of holding shares or being able to exercise voting rights, that the affairs of the entity are conducted in accordance with his/her/its wishes, and the words "Controlled by", "Controlling" and similar words have corresponding meanings; the Person who Controls a Controlled entity shall be deemed to Control a corporation, partnership, limited liability company, joint venture or trust which is Controlled by the Controlled entity, and so on; notwithstanding the foregoing, there shall be no "Change of Control" resulting from the circumstances referred to in the foregoing, if a corporation or a business entity is listed on a recognized stock exchange and the relevant shares or units are traded as securities at such stock exchange.

"Covenant Breach" means any breach of a financial covenant (including the loan to value ratio) under any senior financing;

"Dream Shareholder" means Dundee International (Luxembourg) Holdings S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and with its registered office at 9A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the commercial register (registre de commerce et des sociétés) of Luxembourg under registration number B 160396;

"Income Available for Distribution" means the aggregate cash receipts (including, without limitation, net rent and service charge prepayments) of the Company less: (i) adjustments for pre-paid rents (if any), (ii) actual operating expenses plus any accruals and reserves for operating expenses as determined by the Asset Manager (or, if no Asset Management Agreement is in place, by the Board), (iii) actual G&A expenses (including but not limited to legal fees, audit fees, tax advisory fees, valuation fees, etc.) plus any accruals and reserves for G&A expenses as determined by the Asset Manager (or, if no Asset Management Agreement is in place, by the Board), (iv) actual taxes (including VAT, corporate income tax, withholding tax on construction works and trade tax) plus accruals and reserves for taxes as determined by the Asset Manager (or, if no Asset Management Agreement is in place, by the Board), (v) reserves for interest and principal payments under the senior loans, (vi) asset management fees and applicable expenses of the Asset Manager (if any), (vii) reserves for capital expenditures, tenant improvements, fit-out works, landlords work and leasing commissions, and (viii) reserves required to prevent an anticipated Covenant Breach as determined by the Asset Manager (or, if no Asset Management Agreement is in place, by the Board), and (ix) reserves for interest and principal payments under the Shareholder Loans;

"Manager(s)" means all the managers of the Company and as the case may be jointly the Class A Managers and the Class B Managers;

"Monthly Reports" means the reports to be prepared monthly referred to in article 21;

"Parent" means a Person that owns all of the issued and outstanding shares of the Shareholder.

"Person" means any individual, sole proprietorship, partnership, firm, entity, unincorporated association, unincorporated syndicate, unincorporated organization, trust, body corporate, limited liability company, unlimited liability company, government, government regulatory authority, governmental department, agency, commission, board, tribunal, dispute settlement panel or body, bureau, court and, where the context requires, any of the foregoing when they are acting as trustee, executor, administrator or other legal representative;

"POBA Shareholder" means POBA LUX HOLDCO (LUXEMBOURG) S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 189111;

"Quarterly Reports" means the reports to be prepared quarterly referred to in article 21;

"Required Expenses" means (i) any cost or expense for any item included in the then applicable Annual Business Plan, (ii) expenditures for maintenance and repairs to protect life, health or safety or to comply with applicable laws or contractual lease agreements, (iii) all other expenses the Company is required by statutory law or binding contract with third parties to bear and (iv) expenses required to prevent or cure a covenant breach under a financing agreement entered into by the Company;

"Property" means the commercial property owned by the Company situated in Stuttgart, Germany, registered in the land register of Stuttgart kept at the Local Court of Stuttgart in folio 98843 (plot 9034/3);

"Securities" means collectively, Shareholder Loans and Shares;

"Shares" means the shares in the capital of the Company with a par value of one euro (EUR 1) each and includes the shares of the Company currently issued as well as any additional shares to be issued by the Company, and "Share" means any one of such shares;

"Shareholders" means the POBA Shareholder and the Dream Shareholder as sole shareholders of the Company, and each individually hereafter referred to as a "Shareholder";

"Shareholder Loan(s)" means any debt obligation of the Company to a Shareholder or any other amount that may be owing by the Company to a Shareholder, whether currently or in the future and whether or not evidenced by a promissory

note, debenture or other evidence of indebtedness issued or which may be issued by the Company to a Shareholder, or on open account;

"Transaction Manager" means any transaction manager appointed from time to time in accordance with any joint venture agreement existing from time to time between the Company and the Shareholders.

### **Form, Name, Registered office, Object, Duration**

#### **1. Form.**

1.1 There is hereby established a company in the form of a private limited company (société à responsabilité limitée) (the "Company") which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, notably the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "Law"), Article 1832 of the Luxembourg Civil Code and the present articles of association (the "Articles").

1.2 The Company may be composed of any number of shareholders not exceeding forty (40).

#### **2. Company name.**

2.1 The Company exists under the name "Dundeal (International) 15 S.à r.l.".

#### **3. Registered office.**

3.1 The Company has its registered office in the municipality of Luxembourg.

3.2 The Management is authorised to change the address of the Company's registered office within the municipality of the Company's registered office.

3.3 Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by decision of the Management.

3.4 In the event that, in the opinion of the Management, extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent which would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with the said office or between the said office and persons abroad, it may temporarily transfer the registered office abroad, until the end of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg.

**4. Object.** The object of the Company is the direct and indirect acquisition and holding of stakes, in any form whatsoever, in Luxembourg and/or foreign undertakings, as well as the administration, development and management of such shareholdings.

This includes without limitation the investment in, acquisition and disposal of, grant or issuance (without a public offering) of preferred equity certificates, loans, bonds, notes, debentures and other debt instruments, shares, warrants and other equity instruments or rights, including without limitation, shares of capital stock, limited partnership interests, limited-liability company interests, preferred stock, securities and swaps, and any combination of the foregoing, in each case whether readily marketable or not, as well as obligations (including without limitation synthetic securities obligations) in any type of company, entity or other legal person.

The Company may also use its funds to invest in real estate, intellectual property rights or any other movable or immovable asset in any form or of any kind.

The Company may grant pledges, guarantees, liens, mortgages and any other form of security as well as any form of indemnity, to Luxembourg or foreign entities, in respect of its own obligations and debts.

The Company may also provide assistance in any form (including without limitation the extension of advances, loans, money deposits and credit as well as the provision of pledges, guarantees, liens, mortgages and any other form of security) to the Company's subsidiaries. On a more occasional basis, the Company may provide the same type of assistance to undertakings that form part of the same group to which the Company belongs or to third parties, provided that doing so is in the Company's interest and does not trigger any license requirements.

In general, the Company may carry out any commercial, industrial or financial transactions and engage in such other activities as it deems necessary, advisable, convenient, incidental to, or not inconsistent with, the accomplishment and development of its corporate purpose.

Notwithstanding the foregoing, the Company shall not enter into any transaction that would cause it to be engaged in a regulated activity or one that requires the Company to have a licence.

**5. Duration.** The Company is established for an indefinite period of time.

### **Share capital, Transfer of shares**

#### **6. Share capital.**

6.1 The share capital of the Company amounts to twelve thousand five hundred and two euro (EUR 12,502), divided into twelve thousand five hundred and two (12,502) shares, each with a par value of one euro (EUR 1).

6.2 In addition to the share capital, the Shareholders may decide to set up a share premium account. Any premium paid on shares in addition to the par value must be transferred into this share premium account. The funds of the share

premium account may be used by the Company to redeem the Company's own shares from Shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to Shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

6.3 In addition to the share capital and share premium account, the Company may maintain a capital contribution account 115 (compte 115 «Apport en capitaux propres non rémunéré par des titres») on which the Company shall allocate any capital contributions to the Company which will be made without issue by the Company of any new shares in consideration for the relevant contribution.

6.4 The share capital of the Company may be increased or reduced once or several times by the Shareholders in accordance with these Articles and the laws of the Grand Duchy of Luxembourg applicable to any amendment of these Articles.

## **7. Shares.**

7.1 All Shares will be and remain in registered form.

7.2 Ownership of a Share carries implicit acceptance of the Articles and the resolutions adopted by the Shareholders.

7.3 Each Share entitles to one vote, subject to the limitations imposed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg.

7.4 Each Share is indivisible vis-à-vis the Company. Co-owners of Shares must be represented by a common representative vis-à-vis the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to the Share until a common representative has been notified by the co-owners to the Company in writing or by fax.

## **8. Transfer of Securities.**

### **8.1 Restriction on transfer of Shares**

8.1.1. Except as expressly provided by a joint venture agreement existing from time to time between the Shareholders and the Company or as may otherwise be unanimously agreed between the Shareholders, no Shareholder shall, directly or indirectly, transfer any Securities held by it, to any Person without the prior consent of the other Shareholder.

8.1.2. POBA Shareholder shall not transfer any of its Securities prior to the fifth (5<sup>th</sup>) anniversary of the present amendment to the articles of association of the Company (the "Commitment Period"), provided that, if Dream Shareholder elects to sell its Securities during the Commitment Period, POBA Shareholder shall be entitled to also sell its Securities in accordance with article 8.3.

8.1.3. Any Shareholder that agrees to purchase any Shares held by any other Shareholder, shall also acquire, and the other Shareholder shall sell, a proportionate interest in the Shareholder Loans held by the other Shareholder for a purchase price equal to the outstanding principal amount of such Shareholder Loans plus all accrued and unpaid interest thereon to the date of purchase.

8.1.4. Except as expressly agreed between the Shareholders, no Shareholder may transfer any of its Shares unless the related Shareholder Loans are concurrently transferred to the same transferee.

### **8.2 Permitted Transfers**

8.2.1. Notwithstanding the provisions of article 8.1, each Shareholder shall be entitled to sell, transfer and assign all (and no less than all) of its Securities to its Parent or to a Person of which all the issued and outstanding interests are owned by the Shareholder or by the Parent, provided that such Shareholder shall continue to be bound by all obligations (and entitled to all rights) as may be provided for from time to time by a joint venture agreement existing between the Shareholders and the Company.

8.2.2. If (i) the Person to which the Securities are sold, transferred and assigned pursuant to article 8.2.1 ceases to own all of the issued and outstanding shares of the Shareholder, or (ii) all of the issued and outstanding shares of the Person to which the Shares are sold, transferred and assigned ceases to be owned by the Shareholder or by the Parent, then such Person shall be required to transfer the Shares and Shareholder Loans transferred pursuant to article 8.2.1 back to the Shareholder immediately prior to such event.

8.2.3. Notwithstanding the above, where the Company has several Shareholders, any transfer of Shares to third parties requires the consent of the Shareholders representing at least three-quarters (3/4) of the issued share capital.

### **8.3 Right of First Offer**

8.3.1. If Dream Shareholder at any time, or POBA Shareholder at any time after expiry of the Commitment Period, (such Shareholder, the "Offeror") wishes to sell all, but not less than all, of its Securities (the "Offeror's Securities"), it shall first offer to sell such Securities to the other Shareholder (the "Other Shareholder"). The Offeror shall deliver a notice in writing of the offer (the "Notice of Sale") to the Other Shareholder in which the Offeror shall irrevocably offer to sell the Offeror's Securities, for cash, to the Other Shareholder at the price and on terms set forth in the Notice of Sale.

8.3.2. Upon the Notice of Sale being given, the Other Shareholder shall have the right to purchase all, but not less than all, of the Offeror's Securities.

8.3.3. Within twenty (20) Business Days after the Notice of Sale is deemed to have been received by the Other Shareholder (the "Offer Period"), the Other Shareholder may give to the Offeror a notice in writing (an "Acceptance Notice") accepting the offer contained in the Notice of Sale. If the Other Shareholder gives an Acceptance Notice within the Offer Period confirming its agreement to purchase, in aggregate, all of the Offeror's Securities, the sale of the Offeror's

Securities to the Other Shareholder shall be completed within twenty (20) Business Days following the expiry of the Offer Period. The Other Shareholder shall be entitled to nominate a third party purchaser to purchase up to twenty-five percent (25%) of the Shares of the Company in which case the Other Shareholder and such third party shall each acquire the relevant part of the Offeror's Shares.

8.3.4. If the Offeror does not receive an Acceptance Notice from the Other Shareholder within the Offer Period confirming its agreement to purchase all, but not less than all, of the Offeror's Securities, the Other Shareholder may elect, in its sole discretion, that:

(i) the Shareholders shall jointly instruct the Transaction Manager to market all, but not less than all, of the Securities or the Company's direct interest in the Property (the "Offered Assets") for sale to one or more arm's length third party or parties (the "Third Party") within eight (8) months from the Notice of Sale has been given or is deemed to have been given (a "Joint Sale") in accordance with article 8.3.5; or

(ii) the Offeror shall be permitted to market the Offeror's Securities, and, if the Offeror is Dream Shareholder, together with the rights and obligations of the Asset Manager under the Asset Management Agreement, for sale to a Third Party within eight (8) months from the Notice of Sale has been given or is deemed to have been given (an "Individual Sale") in accordance with article 8.3.6.

The Other Shareholder shall deliver a notice in writing of its election under paragraph (i) or (ii) to the Offeror within ten (10 Business Days of expiry of the Offer Period, failing which the Other Shareholder shall be deemed to have elected to proceed on the basis of paragraph (ii). If a Joint Sale or an Individual Sale is not completed within such eight (8) months period, the provisions of this article 8.3 shall apply again to any proposed transfer of Securities, and so on from time to time.

8.3.5. If the Other Shareholder elects to proceed by way of Joint Sale pursuant to article 8.3.4. (i), the following terms and conditions shall apply to the Joint Sale:

(i) either Shareholder shall be entitled to submit an offer to purchase the Offered Assets;

(ii) the Transaction Manager will review the terms and conditions of the offers received for the Offered Assets and shall recommend to the Board the proposed purchaser whether and with whom to enter into exclusive negotiations;

(iii) the Board shall unanimously approve which proposed purchaser, if any, will be granted exclusivity to negotiate the terms of a purchase agreement for the Offered Assets (such proposed purchaser, the "Joint Sale Purchaser");

(iv) the Transaction Manager shall manage the due diligence process and negotiation of the purchase agreement with the Joint Sale Purchaser and report to the Board regularly throughout the Joint Sale process;

(v) the Board shall unanimously approve the final purchase agreement with the Joint Sale Purchaser prior to its execution;

(vi) if the Board does not unanimously approve the Joint Sale Purchaser according to (iii) above or the final transaction agreement with the Joint Sale Purchaser according to (v) above, the Offeror shall be entitled to proceed with an Individual Sale in accordance with article 8.3.6, provided, however, that Dream Shareholder shall only be entitled to sell the rights and obligations under the Asset Management Agreement, if the Managers appointed by Dream Shareholder had approved the Joint Sale and the Joint Sale Purchaser and the Joint Sale and could not be implemented due to the Other Shareholder not agreeing, or if both Shareholders have not approved the Joint Sale and Joint Sale Purchaser; and

(vii) if the Joint Sale Purchaser fails to complete the Joint Sale, the provisions of this article 8.3.5 shall apply again.

8.3.6. If the Other Shareholder elects or is deemed to proceed by way of an Individual Sale pursuant to article 8.3.4. (ii), the following terms and conditions shall apply to the Individual Sale:

(i) the Other Shareholder shall be entitled to submit an offer to purchase the Offeror's Securities;

(ii) the terms and conditions of the sale of the Offeror's Securities shall not require the approval of the Other Shareholder, provided that, if the Offeror intends to sell the Offeror's Securities at an effective price less than ninety-seven percent (97.5%) of the price specified in the Notice of Sale, it may only sell its Securities after having offered (such offer the "Subsequent Offer") such effective price or terms (at least on the basis of a letter of intent entered into with a potential purchaser) to the Other Shareholder and if the Other Shareholder has not, within a period of ten (10) Business Days, accept the Subsequent Offer. If the Other Shareholder accepted the Subsequent Offer. Article 8.3.3. shall apply accordingly;

(iii) if the identity of the proposed transferee (the "Individual Purchaser") is not acceptable to the Other Shareholder acting reasonably, the Other Shareholder may disapprove the Individual Purchaser, the Offeror shall not be permitted to sell the Offeror's Securities to such Individual Purchaser, and the Offeror may elect, in its sole discretion, that:

(A) the provisions of this article 8.3 shall apply again to any proposed Transfer of the Offeror's Securities to any Transfer of the Offeror's Securities thereafter; or

(B) the Offeror shall sell all, but not less than all, of the Offeror's Securities to the Other Shareholder, and the Other Shareholder shall be obligated to purchase from the Offeror all, but not less than all, of the Offeror's Securities at a price equal to the price agreed with the Individual Purchaser. In such case, article 8.3.3 shall apply accordingly. The Offeror shall deliver a notice in writing of its election (the "Notice of Election") to the Other Shareholder within five (5) Business Days of receipt of notice from the Other Shareholder that it does not approve the Individual Purchaser.

(iv) If the Individual Sale is not completed within eight (8) months from the Notice of Election has been given or is deemed to have been given, article 8.3.1 shall apply again.

To permit the practical implementation of this article 8.3, no Securities may be sold by any Shareholder as part of or incidental to the sale of any other assets or any other transaction.

8.4 Any transfer of Shares must be evidenced by a notarial deed or by a private contract. No transfer of Shares is binding vis-à-vis the Company or vis-à-vis third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company in accordance with the rules on the transfer of claims in accordance with the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular with article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

## **Management - Auditor**

### **9. Composition of the Board.**

9.1 The Company shall be managed by one or several managers, whether Shareholders or not (the "Manager(s)"). Where more than one Manager has been appointed, the Managers will constitute a Board.

9.2 The Board will appoint one Manager as chairman (the "Chairman of the Board").

9.3 The Board may also appoint a secretary, whether a Manager or not, who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board and of the Shareholders.

9.4 There shall be two (2) different classes of managers, namely class A managers (the "Class A Managers") and class B managers (the "Class B Managers") and the Board shall be made up of three (3) Class A Managers and three (3) Class B Managers.

9.5 Even after the term of their mandate, the Manager(s) are not entitled to disclose confidential information of the Company or any Company information which may be detrimental to the Company's interests, except when such a disclosure is mandatory by law

### **10. Appointment, removal, term of office and remuneration of Managers.**

10.1 The Manager(s) are appointed by the Shareholders who determine (i) their remuneration and (ii) the limited or unlimited duration of their mandate. POBA Shareholder shall be entitled to propose for appointment a list of candidates for the positions of Class A Managers to the Board, and Dream Shareholder shall be entitled to propose for appointment a list of candidates for the positions of Class B Managers to the Board.

10.2 The Manager(s) will hold office until their successors are elected. They may be re-elected and may be removed at any time, with or without cause, by the Shareholders.

### **11. Powers of Management.**

11.1 The Manager or the Board (as applicable) (the "Management") is vested with the broadest powers to act on behalf of the Company and to perform or authorise all acts of an administrative or a disposal nature, necessary or useful for accomplishing the Company's object, with the exception of (i) the powers reserved by the Law or by these Articles to the Shareholders and specifically the reserved matters provided for in article 21 of these Articles.

11.2 The Management may confer certain powers and/or special mandates, including the representation of the Company vis-à-vis third parties to one or several Manager(s), Shareholder(s) or third person(s), any of these acting either alone or jointly.

### **12. Meetings of the Board and written resolutions.**

12.1 The Board will meet upon the request of any two (2) or more Board members, and where there are both Class A Managers and Class B Managers, by at least one (1) manager of each such class.

12.2 The Chairman of the Board will inform each Board member of place, date, time and agenda of the meeting by written notice or e-mail. Meetings of the Board shall be held at the registered office of the Company or at any other place within Luxembourg as indicated in the notice or e-mail. Such notice must be received by the Board members at least twenty-four (24) hours prior to the meeting. No separate notice is required for meetings held at places, dates and times specified in a time schedule previously adopted by a decision of the Board and in cases of urgency.

12.3 The notice requirement may be waived by unanimous consent by all Board members at the meeting of the Board or otherwise.

12.4 The Chairman of the Board will preside at all Board meetings. In her/his absence the Board may appoint another Board member as Chairman of the Board pro tempore by vote of the majority of the Managers present or represented at such meeting.

12.5 Board members may act at any Board meeting by appointing another Board member in writing as her/his representative.

12.6 Board members may participate in a Board meeting by means of a conference call, by videoconference or by any similar means of communication enabling several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such methods of participation are to be considered as equivalent to a physical presence at the meeting. If a meeting of the Board is held by means of telephone communication facilities, all such calls shall be initiated from Luxembourg.

12.7 The quorum for Board meetings is the presence or representation at the relevant Board meeting of a majority of the Board members holding office, including at least one (1) Class A Manager and one (1) Class B Manager present or represented.

If a quorum is not obtained at any meeting, the meeting shall be adjourned and may be reconvened upon two (2) Business Days' notice to the Managers, at which reconvened meeting the quorum shall be any two (2) Managers.

12.8 At all meetings of the Board, any question shall be decided by a majority of the votes cast on the question, provided that the majority includes at least the vote of one (1) Class A Manager and at least the vote of one (1) Class B Manager. The Chairman of the Board shall not be entitled to a casting vote.

12.9 The minutes of Board decisions must be drawn up and signed by all Board members present at the relevant meeting. Any powers of attorney will remain attached to the minutes.

12.10 A written decision signed by all Managers is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board which was duly convened and held. Such a decision can be documented in either a single document signed by all Managers or in several separate documents all with the same content each of them signed by one or several Managers.

12.11 Where only one Manager has been appointed, such Manager must draw up minutes of his/her decisions in writing and sign these.

12.12 The Board shall meet at least once in every six (6) months and at least one meeting per year will be held at which the Annual Business Plan will be tabled for consideration and approval and, if a meeting of the Board is not held during any six (6) months period, any Manager may call a meeting of the Board on five (5) Business Days prior notice to the other Managers.

12.13 At each meeting of the Board, unless waived unanimously by the Board, the Asset Manager shall report fully to the Board with respect to the current status of the operations of the Company and with respect to all major developments or planned action involving the Company and shall present to the meeting complete current financial information with respect to the Company and such other information as may be requested by the Board.

### **13. Representation of the Company.**

13.1 Where only one (1) Manager has been appointed, the Company will be bound vis-à-vis third parties by the sole signature of that Manager.

13.2 Where the Company is managed by a Board, the Company will be bound vis-à-vis third parties by the joint signatures of one (1) Class A Manager and one (1) Class B Manager.

### **14. Conflict of Interests.**

14.1 No contract or other business between the Company and another company or firm shall be affected or invalidated by the sole fact that one or several duly authorised representatives of the Company, including but not limited to any Manager, (i) has a personal interest in, or (ii) is a duly authorised representative and/or shareholder of the said other company or firm (the "Conflicted Representative").

14.2 Except as otherwise provided for hereafter, the Conflicted Representative shall not be automatically prevented from participating in the deliberations or voting on any such transaction, contract or other business. For all contracts or other business not (i) falling within the scope of the day-to-day management of the Company, (ii) being concluded in the Company's ordinary course of business and (iii) being concluded at arm's length, the Conflicted Representative shall inform the Board of any such personal interest and shall not deliberate or vote on any such transaction or other business, and the Shareholders shall be notified of such transaction or other business and the Conflicted Representative's interest therein.

14.3 If the Conflicted Representative is the sole Manager of the Company, the relevant contract or other business not (i) falling within the scope of the day-to-day management of the Company, (ii) being concluded in the Company's ordinary course of business and (iii) being concluded at arm's length shall be approved by the General Meeting of Shareholders or the Sole Shareholder (as the case may be).

14.4 A Manager who has an interest in a transaction or a proposed transaction with the Company, other than current operations entered into in the ordinary course of business of the Company, conflicting with that of the Company shall request to have entered in the minutes of the meeting of the Board the nature and extent of his interest and shall otherwise comply with applicable legal requirements.

14.5 The Shareholders and the Company acknowledge that some or all of the Managers may have, from time to time, possible conflicts of interest arising from, among other matters, their past or present relationships with, or investments in, the Company or investments in competitors of the Company and their interest in resources utilized by the Company. Subject to their fiduciary duties or the mandatory legal requirements, such conflicts of interest, subject to article 14.6, shall not, in and of themselves, disqualify such Managers from their office nor from exercising their rights and responsibilities as directors.

14.6 With regard to any action (signing of contracts and amendments thereto, terminations, initiation of court proceedings, etc.) to be taken with regard to (i) a legal relationship (including Shareholder Loans) between the Company on the one side and a Shareholder or any of its Affiliates (in this context, such Shareholder and/or Affiliates together are defined as the "Excluded Party") on the other side, and (ii) decisions on any such actions regarding contracts between

the Company and a third party that shall be or have been concluded either (x) as a replacement of a contract between the Company and any of its Shareholders or (y) for any supply or performance where also an Excluded Party has provided a bid to the Company, the Excluded Party hereby undertakes not to exercise its vote with regard to any respective resolution or decision to be passed or made at a meeting of Shareholders and to ensure that the Managers appointed by it do not exercise their respective vote at a meeting of the Board either.

14.7 Article 14.6 shall not apply to any of (i) the Asset Management Agreement, (ii) an asset management agreement existing from time to time among, inter alia, Dream Shareholder and the Transaction Manager (if any), (iii) an investment services agreements existing from time to time between POBA Shareholder and the Transaction Manager (if any), (iv) any joint venture agreement existing from time to time between the Company and the Shareholders, and (v) any property management agreement or facilities management agreement existing from time to time between an affiliate of Dream Shareholder and the Company in connection with the property management or facilities management of the Property (if any), any transaction which the Company proposes to enter into with a Shareholder or an affiliate or director of a Shareholder.

**15. Indemnification of Managers.** The Company shall indemnify each Manager and his or her heirs and legal representatives against all costs, charges and expenses, including an amount paid to settle an action or satisfy a judgment, reasonably incurred by him or her in respect of any civil, criminal or administrative proceeding to which he or she is made a party by reason of being or having been a Manager provided (i) he or she acted reasonably (*en bon père de famille*), within the scope of its mandate as Manager and in good faith (*de bonne foi*) with a view to the best interests of the Company.

#### **16. Audit.**

16.1 If no independent auditor is required by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and the Company has more than twenty-five (25) Shareholders, the Company's annual accounts are to be audited by one or more statutory auditors, which can either be one or several Shareholders or third persons.

16.2 If no independent auditor is required by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and the Company has twenty-five (25) or less Shareholders, the Shareholders may decide, without being obliged to do so, to have the annual accounts audited by one or more statutory auditors, being either Shareholders or third persons.

16.3 The auditor(s) shall be appointed by the Shareholders who shall determine the (i) number of auditors, (ii) remuneration of the auditor(s) and (iii) duration of the mandate of the auditor(s). The auditor(s) will hold office until their successors are elected. They may be re-elected at the end of their term and they may be removed at any time, with or without cause, by the Shareholders.

### **Shareholders**

#### **17. Shareholders' Resolutions.**

17.1 The Shareholders decide by passing resolutions either in Shareholders' meetings or, subject to the limitations set forth in these Articles and the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, by written resolutions.

17.2 One vote is attached to each Share.

17.3 A quorum for meetings of Shareholders shall consist of each Shareholder being present or represented. If a quorum is not obtained at any meeting, the meeting shall be adjourned and reconvened five (5) Business Days later, at the same time and in the same location, at which reconvened meeting the quorum shall be the Shareholders present. Meetings of the Shareholders shall be held at the registered office of the Company or at any other place within Luxembourg.

17.4 Notwithstanding the above, any amendment to the Articles must be approved by (i) the majority of Shareholders in number and (ii) three-quarters (3/4) of the issued share capital, except as otherwise required by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg or by the Articles.

17.5 All other Shareholders' resolutions will be taken by Shareholders representing more than half of the issued share capital of the Company, except as otherwise required by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg or by the Articles. In case the quorum is not reached at the first meeting or written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of issued share capital represented.

#### **18. Written resolutions.**

18.1 If the Company has twenty-five (25) or less Shareholders, the Shareholders' resolutions do not have to be passed in Shareholders' meetings but may also be passed by written resolution.

18.2 The text of resolutions to be adopted by written resolution will be sent to the Shareholders in writing by the Management by registered letter, letter, e-mail or fax. Shareholders are under the obligation to cast their vote and send it back to the Management by registered letter, letter, e-mail or fax within fifteen (15) days as from the receipt of the letter. Any votes not cast within this time frame will be considered as having abstained from voting.

18.3 The formal requirements set forth in para. 18.2 for passing written Shareholders' resolutions may be waived by unanimous written resolution of all Shareholders in the relevant written resolution or otherwise.

The formal requirements set forth in para. 18.2 for passing written Shareholders' resolutions do not apply if the Company has only one Shareholder. All resolutions adopted by a sole Shareholder must, however, be documented in writing and signed by the sole Shareholder.

18.4 Any copies or extracts of the written Shareholders' resolutions shall be certified by the Management.

### **19. Shareholders' meetings (annual and extraordinary).**

19.1 An annual Shareholders' meeting needs only be held if the Company has more than twenty-five (25) Shareholders. In that case, these Articles shall be amended in order to provide for the date and time at which such annual Shareholders' meeting shall be held.

19.2 Extraordinary Shareholders' meetings are convened in accordance with the laws of the Grand Duchy of Luxembourg by notice of the Management, the auditor(s) of the Company or the Shareholder(s) representing at least half of the issued share capital of the Company.

19.3 A Shareholders' meeting may only be held abroad if, in the opinion of the Management, this should be necessary due to circumstances of force majeure.

19.4 The notice convening the Shareholders' meeting and indicating its place, date, time and agenda shall be sent to the Shareholders at least eight (8) days prior to the Shareholders' meeting. If all Shareholders are present or represented at a Shareholders' meeting, they may state that they have been informed about the agenda of the meeting and waive the aforesaid requirement of prior notice.

19.5 Any duly constituted Shareholders' meeting represents the Shareholders of the Company.

19.6 If the Company has only a sole Shareholder, this sole Shareholder exercises the powers granted to the general meeting of shareholders by applicable law and these Articles. Articles 194 to 196 and 199 of the Law are not applicable to that situation.

### **20. Procedure at Shareholders' meetings.**

20.1 A Shareholder may act at a Shareholders' meeting by appointing a representative, who does not have to be a Shareholder, in writing or by fax.

20.2 Shareholder(s) may participate in a Shareholders' meeting by means of a conference call, by videoconference or by any similar means of communication enabling several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equivalent to a physical presence at the meeting.

20.3 The Management may determine all other conditions that must be fulfilled in order to take part in a Shareholders' meeting.

20.4 The Chairman of the Board, or in his/her absence, any other person designated by the Shareholders will preside at each Shareholders' meeting (the "Chairman of the Shareholders' Meeting").

20.5 The Chairman of the Shareholders' Meeting will appoint a secretary. The Shareholders will appoint one or several scrutineer(s). The Chairman of the Shareholders' meeting together with the secretary and the scrutineer(s) form the bureau of the general meeting (the "Bureau").

20.6 An attendance list indicating (i) name of the Shareholders, (ii) number of shares held by them and, if applicable, (iii) name of the representative, must be drawn up and signed by the members of the Bureau.

20.7 Minutes of the resolutions of the Shareholders' meeting shall be drawn up and signed by the Bureau.

20.8 Copies or extracts of the minutes of the Shareholders' meeting shall be certified by the Management.

### **21. Information rights.**

21.1 The Management shall deliver, or shall cause the Asset Manager to deliver, to its Board and each Shareholder:

(i) for the monthly interim dividend distribution referred to in article 25, a detailed schedule on the determination of the Income Available for Distribution of any month specifying the amounts allocated to the various items included in the definition of "Income Available for Distribution" (and, where reserves have been included in the items, the amount applied to any line item under such item) for any calendar quarter by e-mail at least two (2) Business Days prior to the distribution of the Income Available for Distribution for the relevant month to the Shareholders;

(ii) Each year, a draft of the proposed Annual Business Plan (including the annual budget) for approval by the Shareholders by October 31 of such year;

(iii) within (45) forty-five days after the end of each quarter of each financial year the Quarterly Reports; and

(iv) within (20) twenty days after the end of each month the Monthly Reports.

**22. Reserved matters.** The following matters require the Shareholders' unanimous prior approval:

(a) any change in the articles or by-laws of the Company;

(b) any change in the issued capital of the Company;

(c) the entering into of any agreement or the making of any offer or the granting of any right capable of becoming an agreement to allot or issue any shares of the Company;

(d) any action that may lead to or result in a material change in the nature of the business of the Company;

- (e) except as provided in any joint venture agreement existing from time to time between the Company and the Shareholders, the borrowing of any money in excess of two million euro (EUR 2,000,000);
- (f) the approval or amendment of each Annual Business Plan of the Company;
- (g) the making or incurring by the Company of any single capital expenditure in excess of two million euro (EUR 2,000,000) or any capital expenditures that, in the aggregate, are in excess of ten million euro (EUR 10,000,000) in any financial year, except if included in the approved Annual Business Plan;
- (h) the granting of any security or creation of any encumbrances on the assets of the Company (other than as are necessary to secure operating lines of credit with chartered banks or in respect of purchase money security interests);
- (i) the granting of any license to assign or underlet in respect of any lease or in respect of a license for alterations where there are any case material works or works to the structure of the Property
- (j) the taking of any steps to wind up or terminate the corporate existence of the Company;
- (k) the sale, lease, license (on an exclusive and irrevocable basis), exchange or disposition of the Property, or of property or assets of the Company if not included in the approved Annual Business Plan;
- (l) the making, directly or indirectly, of loans or advances to any Person;
- (m) the giving of security for, or the guaranteeing of, debts of any Person;
- (n) except as otherwise provided in the present Articles, the declaration or payment of any dividend;
- (o) except as otherwise provided in the present Articles, the admission to the Company of any additional shareholder;
- (p) the acquisition or incorporation of any Subsidiary;
- (q) the taking, holding, subscribing for or agreeing to purchase or acquire shares in the capital of any body corporate;
- (r) the entering into any property or asset management, services or advisory agreement in relation to the Property, other than the Asset Management Agreement or any property management agreement or facilities management agreement between an affiliate of Dream Shareholder and the Company;
- (s) the termination or replacement of the Asset Manager;
- (t) the entering into of a partnership or of any arrangement for the sharing of profits, union of interests, joint venture or reciprocal concession with any Person;
- (u) the entering into of an amalgamation, merger or consolidation with any other body corporate;
- (v) any change in the number of managers of the Company from that provided elsewhere in this Agreement;
- (w) any change in the fiscal year end of the Company;
- (x) any agreement with or commitment to any Party or any Affiliate of such Party;
- (y) the approval of any planning applications and/or planning matters;
- (z) the approval of the identity of insurers and the material terms of any insurance policy;
- (aa) the approval of all litigation matters involving sums greater than two hundred fifty thousand euro (EUR 250,000);
- (bb) the approval of any matters which may give rise to real estate transfer taxes or other similar taxes becoming payable; and
- (cc) any commitment or agreement to do any of the foregoing.

### **Financial year, Distributions of earnings**

#### **23. Financial year.**

23.1 The Company's financial year begins on the first day of the month of January and ends on the last day of the month of December.

#### **24. Approval of financial statements.**

24.1 At the end of each financial year, the accounts are closed and the Management will draw up the annual accounts of the Company in accordance with the laws of the Grand Duchy of Luxembourg.

24.2 The Management will submit the annual accounts of the Company to the company's auditor(s), if any, for review and to the Shareholders for approval.

24.3 Each Shareholder may inspect the annual accounts at the registered office of the Company as provided for by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg.

**25. Allocation of Profits.** From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg. This allocation will cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed share capital of the Company.

The Shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits will be allocated. The reserve can be used in whole or in part to (i) absorb existing losses, if any, (ii) put into a reserve or provision, (iii) carry it forward to the next following financial year or (iv) be distributed to the Shareholders as a dividend.

**26. Interim dividends.** Unless the Shareholders otherwise determine, to the extent permitted by law and provided that the information of article 21.1 (i) has been provided materially in the form as set out in article 21.1 (i) to the Board and

the Shareholders, in respect of each month, the Company shall distribute to the Shareholders its Income Available for Distribution, pro rata to their holding of Shares, on the tenth (10<sup>th</sup>) day of the respective following month. No distribution shall be made if the funds are required to meet Required Expenses.

The Management is authorised to pay out such interim dividends, provided that current interim accounts have been drawn-up and that said interim accounts show that the Company has sufficient available funds for such a distribution. Any such distribution shall be applied first in satisfaction of any accrued and unpaid interest on any Shareholder Loan from such Shareholder and then shall be paid by dividend on such Shareholders' Shares.

### **Dissolution, Liquidation**

#### **27. Dissolution and liquidation.**

27.1 The dissolution of the Company may be resolved by its Shareholders with the same quorum and majority required to amend these Articles, unless otherwise provided by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg.

27.2 Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the Shareholders determining powers and compensation of the liquidator(s).

27.3 After payment of all the outstanding debts of and charges against the Company, including taxes and expenses pertaining to the liquidation process, the remaining net assets of the Company shall be distributed equally to the Shareholders pro rata to the number of the shares held by them.

### **Applicable law**

**28. Applicable law.** All matters not governed by these Articles shall be determined by the applicable law."

#### *Fourth resolution*

The general meeting of shareholders of the Company acknowledged the resignation of Mr Franck Pletsch as class B manager of the Company and of Mr Mark Gorholt as class B manager of the Company and resolved to grant provisional discharge to Mr Franck Pletsch and Mr Mark Gorholt for the performance of their respective mandate from the date of appointment until the date hereof. The general meeting of shareholders of the Company further noted that final discharge will be given at the occasion of the approval of the annual accounts for the financial year ending 31 December 2014.

#### *Fifth resolution*

The general meeting of shareholders of the Company resolved:

(i) to re-designate Mr George Valentini, currently a class A manager of the Company, as class B manager of the Company for an unlimited duration and

(ii) to appoint the following persons as class A managers of the Company for an unlimited duration:

- Mr Shi Young Lee, born in Busan (South Korea) on 3 October 1975, professionally residing at 10F 23-10 Yeouido-dong, Yeongdeungpo-gu, Seoul, South Korea;

- Mr. Olivier Hamou, born in Levallois-Perret (France) on 19 December 1973, professionally residing at 19, rue de Bitbourg L-1273 Luxembourg; and

- Mr. Elvin Montes, born in Jiabong W Samar (Philippines) on 12 April 1982, professionally residing at 19, rue de Bitbourg L-1273 Luxembourg;

(iii) to appoint the following persons as class B managers for an unlimited duration:

- Mr Cengiz Coelhan, born on 10 May 1974 in Bad Hersfeld, Germany, with professional address at 9a, rue Robert Stumper, L-2453 Luxembourg;

- Mr Andreas Mischler, born on 16 October 1973 in Saarlouis, Germany, with professional address at 9a, rue Robert Stumper, L-2453 Luxembourg.

#### *Sixth resolution*

The general meeting of shareholders of the Company resolved to appoint PricewaterhouseCoopers, a Luxembourg société cooperative, residing at 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 65477, as independent auditor of the Company.

#### *Costs and expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this deed, are estimated at approximately two thousand euro (EUR 2,000).

#### *Declaration*

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands English, states that, on request of the representatives of the appearing party, the present deed is drafted in English, followed by a French version and that, in case of any difference between the English and the French texts, the English text shall prevail.

The document having been read to the representatives of the appearing party, who are known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said representatives signed together with the notary, the present deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatorze, le quinze octobre.

Par devant Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Dundee International (Luxembourg) Holding S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 9A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de EUR 108.197.417 et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 160396 (l'«Associé Unique»),

représentée par Monsieur Cengiz Coelhan, agissant en sa qualité de gérant A de l'Associé Unique et Monsieur Sami Hajjem, agissant en sa qualité de gérant B de l'Associé Unique.

Laquelle comparante, dûment représentée, déclare détenir l'intégralité des parts sociales de Dundee (International) 15 S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg par acte notarié du 24 janvier 2013 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 618, du 13 mars 2013, ayant un capital social de douze mille cinq cent deux euros (EUR 12.502,-), ayant son siège social au 9A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 174630.

Les statuts de la Société (les "Statuts") ont été modifiés pour la dernière fois par un acte notarié du 6 juin 2014 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 2226, du 21 août 2014.

L'Associé Unique, représenté tel qu'indiqué ci-dessus, représentant la totalité du capital social de la Société a requis le notaire soussigné d'acter que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour*

1. Approbation de POBA LUX HOLDCO (LUXEMBOURG) S.à r.l. en tant que nouvel associé de la Société.
2. Modification de l'objet social de la Société afin de lui donner la teneur suivante:

« **4. Objet.** La Société a pour objet la prise de participations directes ou indirectes et la détention de ces participations dans toutes entreprises luxembourgeoises et/ou étrangères ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

Ceci inclut, mais n'est pas limité à l'investissement, l'acquisition, la vente, l'octroi ou l'émission (sans offre publique) de certificats de capital préférentiels, prêts, obligations, reconnaissances de dettes et autres formes de dettes, parts sociales, bons de souscriptions et autres instruments de capital ou droits, incluant sans limitation, des parts de capital social, participations dans une association (limited partnership), participations dans une société à responsabilité limitée (limited liability company), parts préférentielles, valeurs mobilières et swaps, et toute combinaison de ce qui précède, qu'ils soient facilement négociables ou non, ainsi que des engagements (incluant mais non limité à des engagements relatives à des valeurs synthétiques) de sociétés, entités ou autres personnes juridiques de tout type.

La Société peut également employer ses fonds pour investir dans l'immobilier, les droits de propriété intellectuelle ou dans tout autre actif mobilier ou immobilier et ce, sous quelque forme que ce soit.

La Société peut octroyer des gages, garanties, privilèges, hypothèques et toute autre forme de sûretés ainsi que toute forme d'indemnités, à des entités luxembourgeoises ou étrangères, en relation avec ses propres obligations et dettes.

La Société peut également accorder toute forme d'assistance (incluant mais non limité à l'octroi d'avances, prêts, dépôts d'argent et crédits ainsi que l'octroi de gages, garanties, privilèges, hypothèques et toute autre forme de sûretés) aux filiales de la Société. De manière plus occasionnelle, la Société peut accorder le même type d'assistance aux sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société ou à des tiers, sous condition que cela tombe dans l'intérêt social de la Société et sans engendrer une obligation de disposer d'une autorisation spécifique.

D'une manière générale, la Société peut effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière et s'engager dans toute autre activité qu'elle jugera nécessaire, conseillée, appropriée, incidente à ou non contradictoire avec l'accomplissement et le développement de son intérêt.

Nonobstant ce qui précède, la Société ne s'engagera dans aucune transaction qui entraînerait son engagement dans une quelconque activité qui serait considérée comme une activité réglementée ou qui requerrait de la Société la possession d'une autorisation.»

3. Refonte complète des statuts de la Société.

4. Prise en compte de la démission de M. Franck Pletsch en tant que gérant de catégorie B de la Société et de M. Douwe Terpstra en tant que gérant de catégorie B de la Société et décharge provisoire pour l'accomplissement de leur mandat respectif depuis la date de leur nomination jusqu'à la date des présentes.

5. Requalification de M. George Valentini, actuellement gérant de catégorie A de la Société, en tant que gérant de catégorie B de la Société pour une durée indéterminée.

6. Nomination de M Shi Young Lee, M. Olivier Hamou et M. Elvin Montes en tant que nouveaux gérants de catégorie A de la Société et nomination de M. Cengiz Coelhan et M. Andreas Mischler en tant que nouveaux gérants de catégorie B de la Société.

7. Nomination de PricewaterhouseCoopers en tant que réviseur d'entreprises agréé de la Société.

8. Divers.

Ayant considéré chaque point à l'ordre du jour, l'Associé Unique adopte, et requière le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Conformément à un transfert de parts sociales, six mille deux cent cinquante et une (6.251) parts sociales de la Société ont été transférées à la société POBA LUX HOLDCO (LUXEMBOURG) S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, ayant un capital social de EUR 12.501,- et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 189.111. Par conséquent, l'Associé Unique décide d'accepter POBA LUX HOLDCO (LUXEMBOURG) S.à r.l. en tant que nouvel associé de la Société.

POBA LUX HOLDCO (LUXEMBOURG) S.à r.l., susmentionnée,

ici représentée par Monsieur Jie-Uk Limb, manager, ayant son adresse professionnelle en Corée du Sud,

en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 13 octobre 2014, a ensuite rejoint l'assemblée générale.

Ladite procuration, qui après avoir été signée ne varietur par le titulaire de la procuration et par le notaire susmentionné, devra être annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée générale des associés de la Société a décidé de modifier l'objet social de la Société afin qu'il ait la teneur suivante:

« **4. Objet.** La Société a pour objet la prise de participations directes ou indirectes et la détention de ces participations dans toutes entreprises luxembourgeoises et/ou étrangères ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

Ceci inclut, mais n'est pas limité à l'investissement, l'acquisition, la vente, l'octroi ou l'émission (sans offre publique) de certificats de capital préférentiels, prêts, obligations, reconnaissances de dettes et autres formes de dettes, parts sociales, bons de souscriptions et autres instruments de capital ou droits, incluant sans limitation, des parts de capital social, participations dans une association (limited partnership), participations dans une société à responsabilité limitée (limited liability company), parts préférentielles, valeurs mobilières et swaps, et toute combinaison de ce qui précède, qu'ils soient facilement négociables ou non, ainsi que des engagements (incluant mais non limité à des engagements relatives à des valeurs synthétiques) de sociétés, entités ou autres personnes juridiques de tout type.

La Société peut également employer ses fonds pour investir dans l'immobilier, les droits de propriété intellectuelle ou dans tout autre actif mobilier ou immobilier et ce, sous quelque forme que ce soit.

La Société peut octroyer des gages, garanties, privilèges, hypothèques et toute autre forme de sûretés ainsi que toute forme d'indemnités, à des entités luxembourgeoises ou étrangères, en relation avec ses propres obligations et dettes.

La Société peut également accorder toute forme d'assistance (incluant mais non limité à l'octroi d'avances, prêts, dépôts d'argent et crédits ainsi que l'octroi de gages, garanties, privilèges, hypothèques et toute autre forme de sûretés) aux filiales de la Société. De manière plus occasionnelle, la Société peut accorder le même type d'assistance aux sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société ou à des tiers, sous condition que cela tombe dans l'intérêt social de la Société et sans engendrer une obligation de disposer d'une autorisation spécifique.

D'une manière générale, la Société peut effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière et s'engager dans toute autre activité qu'elle jugera nécessaire, conseillée, appropriée, incidente à ou non contradictoire avec l'accomplissement et le développement de son intérêt.

Nonobstant ce qui précède, la Société ne s'engagera dans aucune transaction qui entraînerait son engagement dans une quelconque activité qui serait considérée comme une activité réglementée ou qui requerrait de la Société la possession d'une autorisation»

#### *Troisième résolution*

L'assemblée générale des associés de la Société a décidé de procéder à la refonte complète des statuts de la Société qui auront désormais la teneur suivante:

##### “DÉFINITIONS

«Associé Dream» signifie Dundee International (Luxembourg) Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 9A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 160396;

«Associé POBA» signifie POBA LUX HOLDCO (LUXEMBOURG) S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 189111;

«Associés» signifie l'Associé POBA et l'Associé Dream en tant qu'associés de la Société, chacun étant individuellement désigné comme un «Associé»;

«Bénéfice Distribuable» signifie les recettes monétaires totales (y compris, sans s'y limiter, les paiements anticipés du loyer net et des charges) de la Société diminuées des: (i) ajustements concernant les loyers prépayés (le cas échéant), (ii) frais d'exploitation réels augmentés de tous courus et de toutes réserves au titre des frais d'exploitation tel que déterminés par le Gestionnaire d'Actifs (ou, si aucun Contrat de Gestion d'Actifs n'est conclu, par le Conseil), (iii) frais généraux et d'administration réels (y compris, mais non limité aux frais juridiques, frais d'audit, frais de conseils fiscaux, frais d'évaluation, etc.) augmentés de tous courus et de toutes réserves au titre des frais généraux d'administration tels que déterminés par le Gestionnaire d'Actifs (ou, si aucun Contrat de Gestion d'Actifs n'a été conclu, par le Conseil), (iv) impôts réels (comprenant la TVA, l'impôt sur les sociétés, la retenue d'impôt sur les travaux de construction et la taxe professionnelle) augmentés de tous courus et de toutes réserves au titre des impôts, tel que déterminé par le Gestionnaire d'Actifs (ou, si aucun Contrat de Gestion d'Actifs n'a été conclu, par le Conseil), (v) réserves au titre des paiements d'intérêts et de capital en vertu des prêts seniors, (vi) frais de gestion d'actifs et frais applicables du gestionnaire d'Actifs (le cas échéant), (vii) réserves au titre des dépenses en capital, améliorations locatives, travaux d'aménagement, travaux des propriétaires, commissions des baux à loyer, et (viii) réserves requises pour empêcher une Violation des Engagements anticipée tel que déterminé par le Gestionnaire d'Actifs (ou, si aucun Contrat de Gestion d'Actifs n'a été conclu, par le Conseil) et (ix) réserves au titre des paiements d'intérêts et de capital en vertu des Prêts d'Associé;

«Conseil» signifie le conseil de gérance de la Société;

«Contrat de Gestion d'Actifs» signifie tout contrat de gestion d'actifs pouvant être en vigueur entre la Société et un Gestionnaire d'Actifs en lien avec la Propriété;

«Contrôle» signifie, en relation avec une entité, le pouvoir d'une Personne, en détenant des parts sociales ou étant capable d'exercer des droits de vote, de s'assurer que les affaires de l'entité sont menées conformément à ses souhaits, et les mots «Contrôlé(e) par», «Contrôlant» et mots similaires ont des sens correspondants; la Personne qui Contrôle une entité Contrôlée est réputée Contrôler une entreprise, un partenariat, une société à responsabilité limitée, une joint venture ou un trust qui est Contrôlé par l'entité Contrôlée, et ainsi de suite; nonobstant de ce qui précède, aucun «Changement de Contrôle» résultera des circonstances indiquées susmentionnées, si une entreprise ou une entité commerciale sera cotée à une bourse reconnue et que les actions concernée sont admises à négociation à cette bourse.

«Dépenses Nécessaires» signifie (i) tous frais ou dépenses concernant tout élément inclus dans le Plan d'Affaires Annuel applicable à cette date, (ii) dépenses relatives à la maintenance et aux réparations pour protéger la vie, la santé ou la sécurité ou pour se conformer aux lois applicables ou aux accords contractuels de bail, (iii) toutes les autres dépenses que la Société doit supporter par la loi en vigueur ou des contrats opposables aux tiers, et (iv) des dépenses nécessaires pour empêcher ou remédier à une violation des engagements en vertu d'un contrat de financement conclu par la Société;

«Filiale» et «Société Affiliée» signifie, pour toute Personne, toute autre Personne qui, directement ou indirectement, à travers un ou plusieurs intermédiaires, Contrôle, est Contrôlée par ou est sous le Contrôle commun de cette Personne;

«Gérants» signifie tous les gérants de la Société et, le cas échéant, conjointement les Gérants de Catégorie A et les Gérants de Catégorie B;

«Gestionnaire d'Actifs» signifie le gestionnaire d'actifs nommé en lien avec la Propriété conformément au Contrat de Gestion d'Actifs;

«Gestionnaire de Transaction» signifie tout gestionnaire de transaction nommé à tout moment conformément à tout contrat d'entreprise conjointe pouvant exister de temps en temps entre la Société et les Associés;

«Jours Ouvrables» signifie tout jour, autre qu'un samedi ou un dimanche, pendant lequel HSBC Bank plc, Luxembourg Branch à Luxembourg-Ville, Luxembourg est ouverte pour les activités bancaires commerciales pendant les heures d'ouverture normales;

«Parts Sociales» signifie les parts sociales dans le capital de la Société ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune et inclut les parts de la Société actuellement en circulation ainsi que toutes parts sociales supplémentaires qui seront émises par la Société et "Part Social" signifie chacune de ses parts sociales;

«Personne» signifie tout personne physique, une entreprise individuelle, un partenariat, une compagnie, une entité, une association sans personnalité morale, un consortium financier sans personnalité morale, un organisme sans personnalité morale, une fiducie, une personne morale, un gouvernement, un organisme de réglementation gouvernemental, un ministère, une agence, une commission, un conseil, un tribunal, un organisme de règlement des différends, un bureau, un tribunal, y compris, selon le contexte, lorsque ces personnes agissent en qualité de fiduciaire, d'exécuteur testamentaire ou de liquidateur de succession ou en toute autre qualité de représentant personnel;

«Plan d'Affaires Annuel» signifie le plan d'affaires comprenant le budget annuel préparé chaque année par le Gestionnaire d'Actifs;

«Prêt(s) d'Associé» signifie toute obligation de dette de la Société à un Associé ou tout autre montant que la Société peut devoir à un Associé, soit présentement ou dans le futur et documenté ou non par un billet à ordre, dette ou autre preuve d'endettement émis ou qui peut être émis par la Société à un Associé, ou sur un compte ouvert;

«Propriété» signifie la propriété commerciale détenue par la Société à Stuttgart, Allemagne et enregistrée au cadastre de Stuttgart, conservé au tribunal local de Stuttgart folio 98843 (parcelle 9034/3);

«Rapports Mensuels» signifie les rapports à préparer une fois par mois conformément à l'article 21;

«Rapports Trimestriels» signifie les rapports à préparer tous les trimestres conformément à l'article 21;

«Société Mère» signifie une Personne détenant la totalité des parts sociales émises et en circulation de l'Associé;

«Titres» signifie collectivement les Prêts d'Associé et les Parts Sociales;

«Violation des Engagements» signifie toute violation d'un engagement financier (y compris le rapport prêt/valeur) en vertu de toute dette senior.

## **Forme, Dénomination sociale, Siège, Objet, Durée**

### **1. Forme.**

1.1 Il est formé une société à responsabilité limitée (la «Société») régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, notamment par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), par l'article 1832 du Code Civil, ainsi que par les présents statuts (les «Statuts»).

1.2 La Société peut être composée d'un nombre d'associés n'excédant pas quarante (40).

**2. Dénomination de la Société.** La Société porte la dénomination «Dundeal (International) 15 S.à r.l.».

### **3. Siège social.**

3.1 Le siège social de la Société est établi dans la municipalité de Luxembourg.

3.2 La Gérance est autorisée à changer l'adresse du siège social de la Société à l'intérieur de la municipalité du siège social de la Société.

3.3 Des succursales ou bureaux peuvent être créés, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, par une décision de la Gérance.

3.4 Au cas où la Gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social sont de nature à compromettre l'activité normale de la Société au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et des personnes à l'étranger ou que de tels événements sont imminents, elle pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège social, restera régie par la loi du Grand-Duché de Luxembourg.

**4. Objet.** La Société a pour objet la prise de participations directes ou indirectes et la détention de ces participations dans toutes entreprises luxembourgeoises et/ou étrangères ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

Ceci inclut, mais n'est pas limité à l'investissement, l'acquisition, la vente, l'octroi ou l'émission (sans offre publique) de certificats de capital préférentiels, prêts, obligations, reconnaissances de dettes et autres formes de dettes, parts sociales, bons de souscriptions et autres instruments de capital ou droits, incluant sans limitation, des parts de capital social, participations dans une association (limited partnership), participations dans une société à responsabilité limitée (limited liability company), parts préférentielles, valeurs mobilières et swaps, et toute combinaison de ce qui précède, qu'ils soient facilement réalisables négociables ou non, ainsi que des engagements (incluant mais non limité à des engagements relatives à des valeurs synthétiques) de sociétés, entités ou autres personnes juridiques de tout type.

La Société peut également employer ses fonds pour investir dans l'immobilier, les droits de propriété intellectuelle ou dans tout autre actif mobilier ou immobilier et ce, sous quelque forme que ce soit.

La Société peut également octroyer des gages, garanties, privilèges, hypothèques et toute autre forme de sûretés ainsi que toute forme d'indemnités, à des entités luxembourgeoises ou étrangères, en relation avec ses propres obligations et dettes.

La Société peut également accorder toute forme d'assistance (incluant mais non limité à l'octroi d'avances, prêts, dépôts d'argent et crédits ainsi que l'octroi de gages, garanties, privilèges, hypothèques et toute autre forme de sûretés, de toute sorte et forme) aux filiales de la Société. De manière plus occasionnelle, la Société peut accorder le même type d'assistance aux sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société ou à des tiers, sous condition que cela tombe dans l'intérêt social de la Société et sans engendrer une obligation de disposer d'une autorisation spécifique.

D'une manière générale, la Société peut effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière et s'engager dans toute autre activité qu'elle jugera nécessaire, conseillée, appropriée, incidente à ou non contradictoire avec l'accomplissement et le développement de son intérêt social.

Nonobstant ce qui précède, la Société ne s'engagera dans aucune transaction qui entraînerait son engagement dans une quelconque activité qui serait considérée comme une activité réglementée ou qui requerrait de la Société la possession d'une autre autorisation.

**5. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

### **Capital social, Transfert de parts sociales**

#### **6. Capital social.**

6.1 Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cent deux euros (EUR 12.502), divisé en douze mille cinq cent deux (12.502) Parts Sociales, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune.

6.2 En plus du capital social les Associés peuvent décider d'établir un compte de prime d'émission. Toutes les primes payées sur des Parts Sociales en plus de la valeur nominale doivent être transférées à ce compte de prime d'émission. L'avoir de ce compte de prime d'émission peut être utilisé par la Société pour racheter les propres Parts Sociales de la Société des Associés, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux actionnaires, ou pour être affecté à la réserve légale,

6.3 En plus du capital social et du compte de prime d'émission, la Société peut tenir un compte 115 (compte «Apport en capitaux propres non rémunéré par des titres») sur lequel la Société allouera toutes contributions en capital à la Société qui s'effectuera sans que la Société émettra de nouvelles actions en contrepartie de la contribution appropriée.

6.4 Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou plusieurs fois, par les Associés conformément aux présents Statuts et aux lois du Grand-Duché du Luxembourg applicables à toute modification des présents Statuts.

#### **7. Parts Sociales.**

7.1 Toutes les Parts Sociales sont et resteront nominatives.

7.2 La propriété d'une Part Sociale emporte de plein droit adhésion implicite aux Statuts et aux décisions des Associés.

7.3 Chaque Part Sociale confère à son propriétaire une voix, sous réserve des limitations imposées par les lois du Grand-Duché de Luxembourg.

7.4 Chaque Part Sociale est indivisible à l'égard de la Société. Les propriétaires indivis de Parts Sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun. La Société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés aux Parts Sociales jusqu'à ce qu'un mandataire commun ait été notifié par les propriétaires à la Société par écrit ou facsimilé.

#### **8. Transfert des Titres.**

##### **8.1 Restriction sur le transfert des Titres**

8.1.1 Sauf disposition contraire expresse dans un contrat d'entreprise commune pouvant exister de temps en temps entre les Associés et la Société ou accord unanime de tous les Associés, aucun Associé ne pourra transférer, directement ou indirectement, quelconque Titre qu'il détient à toute Personne sans l'accord préalable de l'autre Associé.

8.1.2 L'Associé POBA ne pourra transférer aucun de ses Titres avant le cinquième (5<sup>ème</sup>) anniversaire de la date de la présente modification des statuts de la Société (la «Période d'Engagement»), à condition que, si l'Associé Dream décide de vendre ses Titres pendant la Période d'Engagement, l'Associé POBA aura le droit de vendre lui aussi ses Titres conformément à l'article 8.3.

8.1.3 Tout Associé qui accepte d'acheter tous Titres détenus par tout autre Associé acquerra également, et l'autre Associé vendra, un intérêt proportionnel dans les Prêts d'Associé détenus par l'autre Associé pour un prix d'achat équivalent au montant en principal impayé de ces Prêts d'Associé augmenté de tous les intérêts courus et non versés à la date d'achat.

8.1.4 Sauf expressément convenu entre les Associés, aucun Associé ne peut transférer ses Parts Sociales sans que les Prêts d'Associé y relatifs ne soient transférés en parallèle au même cessionnaire.

##### **8.2 Transferts Autorisés**

8.2.1 Nonobstant les dispositions de l'article 8.1, chaque Associé aura le droit de vendre, transférer et céder la totalité (et pas moins de la totalité) de ses Titres à sa Société Mère ou à une Personne dont tous les intérêts émis et en circulation sont détenus par l'Associé ou par la Société Mère, à condition que cet Associé continue d'être lié par toutes les obligations (et de bénéficier de tous les droits) comme il peut être prévu de temps en temps par un contrat d'entreprise commune existant entre les Associés et la Société.

8.2.2 Si (i) la Personne à qui sont vendus, transférés et cédés les Titres conformément à l'article 8.2.1 cesse de détenir toutes les Parts Sociales émises et en circulation de l'Associé, ou (ii) toutes les Parts Sociales émises et en circulation de la Personne à qui les Parts Sociales sont vendues, transférées et cédées cessent d'être détenues par l'Associé ou par la Société Mère, alors cette Personne devra retransférer les Parts Sociales et les Prêts d'Associé transférés conformément à l'article 8.2.1 à l'Associé immédiatement avant cet événement.

8.2.3 Nonobstant ce qui précède, lorsque la Société est composée de plusieurs Associés, tout transfert de Parts Sociales à des tiers requiert l'agrément des Associés représentant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.

##### **8.3 Droit de Première Offre**

8.3.1 Si un Associé Dream ou un Associé POBA (cet Associé, l'«Offrant») souhaite, à tout moment après l'expiration de la Période d'Engagement, vendre la totalité, et pas moins de la totalité, de ses Titres (les «Titres de l'Offrant») il doit premièrement offrir de vendre ces Titres à l'autre Associé (l'«Autre Associé»). L'Offrant doit remettre un avis écrit de

l'offre (l'«Avis de Vente») à l'Autre Associé dans lequel l'Offrant offrira irrévocablement de vendre les Titres de l'Offrant, contre des liquidités, à l'Autre Associé au prix et selon les termes prévus dans l'Avis de Vente.

8.3.2 Une fois que l'Avis de Vente a été remis, l'Autre Associé aura le droit d'acheter la totalité, mais pas moins de la totalité, des Titres de l'Offrant.

8.3.3 Endéans vingt (20) Jours Ouvrables après que l'Avis de Vente ait été reçu par l'Autre Associé (la «Période d'Offre»), l'Autre Associé pourra donner à l'Offrant un avis écrit (l'«Avis d'Acceptation») acceptant l'offre contenue dans l'Avis de Vente. Si l'Autre Associé adresse un Avis d'Acceptation pendant la Période d'Offre confirmant son accord d'acheter, dans leur totalité, tous les Titres de l'Offrant, la vente des Titres de l'Offrant à l'Autre Associé s'effectuera endéans vingt (20) Jours Ouvrables suivant l'expiration de la Période d'Offre. L'Autre Associé aura le droit de nommer un acheteur tiers pouvant acheter jusqu'à vingt-cinq pour cent (25%) des Parts Sociales, auquel cas l'Autre Associé et ce tiers acquerront chacun la partie pertinente des Parts Sociales de l'Offrant.

8.3.4 Si l'Offrant ne reçoit aucun Avis d'Acceptation de la part de l'Autre Associé endéans la Période d'Offre confirmant sa volonté d'acheter la totalité, mais pas moins de la totalité, des Titres de l'Offrant, l'Autre Associé peut décider, à sa seule discrétion, que:

(i) les Associés instruiront conjointement le Gestionnaire de Transaction de mettre sur le marché la totalité, et non moins de la totalité, des Titres ou de l'intérêt direct de la Société dans la Propriété (les «Actifs Proposés») à un ou plusieurs sans liens de dépendance (le «Tiers») endéans huit (8) mois à compter de la date à laquelle l'Avis de Vente a été reçu ou est jugé avoir été reçu (une «Vente Commune») conformément à l'article 8.3.5; ou

(ii) l'Offrant sera autorisé à vendre les Titres de l'Offrant, et, si l'Offrant est un Associé Dream, ensemble avec les droits et obligations du Gestionnaire d'Actifs en vertu du Contrat de Gestion d'Actifs, à un Tiers endéans huit (8) mois à compter de la date à laquelle l'Avis de Vente a été reçu ou est jugé avoir été reçu (une «Vente Individuelle») conformément à l'article 8.3.6.

L'Autre Associé enverra un avis écrit indiquant son choix en vertu du paragraphe (i) ou (ii) à l'Offrant endéans dix (10) Jours Ouvrables après l'expiration de la Période d'Offre, sans quoi l'Autre Associé sera réputé avoir choisi de procéder sur base du paragraphe (ii). Si une Vente Commune ou une Vente Individuelle n'est pas accomplie endéans cette période de huit (8) mois, les dispositions de l'article 8.3 s'appliqueront à nouveau à tout transfert de Titres proposé et ainsi de suite à l'avenir.

8.3.5 Si l'Autre Associé choisit de procéder à une Vente Commune conformément à l'article 8.3.4. (i), les modalités et conditions suivantes s'appliqueront à la Vente Commune:

(i) chacun des Associés aura le droit de soumettre une offre pour acheter les Actifs Proposés;

(ii) le Gestionnaire d'Actifs reverra les modalités et conditions des offres reçues pour les Actifs Proposés et recommandera au Conseil l'acquéreur proposé avec lequel entrer en négociations exclusives le cas échéant;

(iii) le Conseil approuvera à l'unanimité l'acquéreur proposé, selon le cas, qui se verra octroyer l'exclusivité pour négocier les modalités d'un contrat d'achat pour les Actifs Proposés (cet acheteur proposé, l'«Acquéreur de la Vente Commune»);

(iv) le Gestionnaire d'Actifs gèrera le processus de due diligence et la négociation du contrat d'achat avec l'Acquéreur de la Vente Commune et informera régulièrement le Conseil du processus de Vente Commune;

(v) le Conseil approuvera à l'unanimité le contrat d'achat final avec l'Acquéreur de la Vente Commune avant son exécution;

(vi) si le Conseil n'approuve pas à l'unanimité l'Acquéreur de la Vente Commune conformément au point (iii) ci-dessus ou le contrat final de la transaction avec l'Acquéreur de la Vente Commune conformément au point (v) ci-dessus, l'Offrant aura le droit de procéder à une Vente Individuelle conformément à l'article 8.3.6, à condition, toutefois, que l'Associé Dream ait seulement le droit de vendre les droits et obligations en vertu du Contrat de Gestion d'Actifs, si les Gérants nommés par l'Associé Dream avaient approuvé la Vente Commune et l'Acquéreur de la Vente Commune et que la Vente Commune ne puisse pas être réalisée à cause du refus de l'Autre Associé, ou si les deux Associés n'ont pas approuvé la Vente Commune et l'Acquéreur de la Vente Commune, et

(vii) si l'Acquéreur de la Vente Commune ne parvient pas à conclure la Vente Commune, les dispositions du présent article 8.3.5 s'appliqueront à nouveau.

8.3.6 Si l'Autre Associé choisit ou a le droit de procéder à une Vente Individuelle conformément à l'article 8.3.4. (ii), les modalités et conditions suivantes s'appliqueront à la Vente Individuelle:

(i) l'Autre Associé aura le droit de soumettre une offre pour acheter les Titres de l'Offrant;

(ii) les modalités et conditions de la vente des Titres de l'Offrant ne requerront pas l'approbation de l'Autre Associé, à condition que, si l'Offrant envisage de vendre les Titres de l'Offrant à un prix effectif inférieur à quatre-vingt-dix-sept virgule cinq pour cent (97,5%) du prix indiqué dans l'Avis de Vente, il ne pourra seulement vendre ses Titres qu'après avoir offert (cette offre, l'«Offre Subséquente») ce prix effectif ou ces modalités (au moins sur la base d'une lettre d'intention conclue avec un acquéreur potentiel) à l'Autre Associé et si l'Autre Associé n'a pas, endéans une période de dix (10) Jours Ouvrables, accepté l'Offre Subséquente. Si l'Autre Associé a accepté l'Offre Subséquente, l'article 8.3.3 s'appliquera en conséquence;

(iii) si l'identité du cessionnaire proposé (l'«Acheteur Individuel») n'est pas acceptable pour l'Autre Associé agissant raisonnablement, l'Autre Associé peut désapprouver l'Acheteur Individuel, l'Offrant ne sera pas autorisé à vendre les Titres de l'Offrant à cet Acheteur Individuel et l'Offrant peut choisir, à sa seule discrétion, que:

(A) les dispositions du présent article 8.3 s'appliqueront à nouveau à tout Transfert des Titres de l'Offrant proposé à tout Transfert des Titres de l'Offrant par la suite; ou

(B) l'Offrant vendra la totalité, et pas moins de la totalité, des Titres de l'Offrant à l'Autre Associé et l'Autre Associé sera obligé d'acheter à l'Offrant la totalité, et pas moins de la totalité, des Titres de l'Offrant à un prix équivalent au prix convenu avec l'Acheteur Individuel. Dans ce cas, l'article 8.3.3 s'appliquera conformément. L'Offrant délivrera un avis écrit indiquant son choix (l'«Avis d'Option») à l'Autre Associé endéans cinq (5) jours Ouvrables à compter de la réception de l'avis de la part de l'Autre Associé indiquant qu'il n'approuve pas l'Acheteur Individuel.

(iv) Si la Vente Individuelle n'est pas conclue endéans huit (8) mois à compter de la date à laquelle l'Avis d'Option a été reçu ou est jugé avoir été reçu, l'article 8.3.1 s'appliquera à nouveau.

Afin de permettre l'application pratique du présent article 8.3, aucun Titre ne sera vendu par un des Associés en tant que partie ou en lien avec la vente de tout autre actif ou toute autre transaction.

8.4 Tout transfert de Parts Sociales doit être formalisé par acte notarié ou par acte sous seing privé. Un tel transfert de Parts Sociales n'est opposable à la Société et aux tiers qu'après qu'il ait été signifié à la Société ou accepté par elle conformément aux règles sur le transfert de créances en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, en particulier de l'article 1690 du Code Civil.

## **Gérance; Audit**

### **9. Composition du Conseil.**

9.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, Associés ou non Associés (le(s) «Gérant(s)'). Si plus d'un Gérant est nommé, les Gérants formeront un Conseil.

9.2 Le Conseil choisira parmi ses membres un président (le «Président du Conseil').

9.3 Le Conseil pourra également choisir un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être Gérant et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil et des Associés.

9.4 Il pourra y avoir deux (2) catégories de gérants, à savoir des gérants de catégorie A (les «Gérants de Catégorie A») et des gérants de catégorie B (les «Gérants de Catégorie B») et le Conseil sera composé de trois (3) Gérants de Catégorie A et de trois (3) Gérants de Catégorie B.

9.5 Le(s) Gérant(s) ne révélera/révéleront pas, même après la fin de leur mandat, des informations confidentielles de la Société ou toute information concernant la Société dont la révélation pourrait porter préjudice aux intérêts de la Société, excepté lorsqu'une telle révélation est obligatoire par la loi.

### **10. Nomination, révocation, durée des mandats et rémunération des Gérants.**

10.1 Le(s) Gérant(s) sont nommés par les Associés qui déterminent (i) leur rémunération et (ii) la durée limitée ou illimitée de leur mandat. L'Associé POBA aura le droit de proposer au Conseil une liste de candidats pouvant être nommés en tant que Gérant de Catégorie A et l'Associé Dream aura le droit de proposer au Conseil une liste de candidats pouvant être nommés en tant que Gérant de Catégorie B.

10.2 Le(s) Gérant(s) exerceront leurs fonctions jusqu'à ce que leur successeurs soient nommés. Il(s) peut/peuvent être renommé(s) et révoqué(s) à tout moment par les Associés, avec ou sans motif.

### **11. Pouvoirs des Gérants.**

11.1 Le Gérant ou, le cas échéant, le Conseil (la «Gérance») est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société et pour accomplir et autoriser tous les actes d'administration ou de disposition, nécessaires ou utiles pour la réalisation de l'objet social de la Société, à l'exception (i) des pouvoirs réservés par la Loi ou par les présents Statuts aux Associés sont de la compétence de la Gérance, en particulier les domaines réservés prévus par l'article 21 des présents Statuts.

11.2 La Gérance peut conférer certains pouvoirs et/ou mandats spéciaux, y inclus la représentation de la Société vis-à-vis des tiers à un ou plusieurs Gérant(s), Associé(s) ou tiers, agissant chacun soit seul ou conjointement.

### **12. Réunions du Conseil et résolutions circulaires.**

12.1 Le Conseil se réunira à la demande de deux (2) ou plusieurs membres du Conseil, et si le Conseil est composé de Gérants de Catégorie A et de Gérants de Catégorie B, à la demande d'au moins un (1) gérant de chacune de ces catégories.

12.2 Le Président du Conseil indiquera à chaque membre du Conseil le lieu, la date, l'heure et l'ordre du jour de la réunion par convocation écrite ou par e-mail. Les réunions du Conseil se tiendront au siège social de la Société ou en tout lieu au Luxembourg tel qu'indiqué dans la convocation écrite ou par e-mail. Cette convocation devra être reçue par membres du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures avant la réunion. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions se tenant à une date, une heure et à un endroit déterminés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil et/ou en cas d'urgence.

12.3 Il pourra être passé outre cette convocation avec l'accord unanime de tous les membres du Conseil donné à la réunion ou autrement.

12.4 Le Président du Conseil présidera toutes les réunions du Conseil. En son absence, le Conseil désignera à la majorité des personnes présentes ou représentées à cette réunion un autre membre du Conseil en tant que Président pro tempore.

12.5 Tout membre du Conseil pourra se faire représenter aux réunions du Conseil en désignant par écrit un autre membre du Conseil comme son mandataire.

12.6 Les membres du Conseil peuvent participer à une réunion du Conseil par conférence téléphonique, visioconférence, ou par tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément l'une avec l'autre. Une telle participation sera considérée comme équivalant à une présence physique à la réunion. Si une réunion du Conseil se tient au moyen d'installations de communication téléphonique, toutes ces communications téléphoniques devront être initiées à partir du Luxembourg.

12.7 Le quorum pour les réunions du Conseil est atteint par la présence ou la représentation à la réunion du Conseil en question d'une majorité des membres du Conseil en fonction, y inclus un (1) Gérant de Catégorie A et un (1) Gérant de Catégorie B présent ou représenté.

Si aucun quorum n'est atteint lors d'une réunion, cette réunion sera ajournée et pourra être reconduite deux (2) Jours Ouvrables après la convocation des Gérants. Le quorum à atteindre lors de cette réunion reconduite sera de deux (2) Gérants, peu importe leur catégorie.

12.8 A toutes les réunions du Conseil, chaque décision sera prise à la majorité des votes exprimés à condition que la majorité inclut au moins le vote d'un (1) Gérant de Catégorie A et au moins le vote d'un (1) Gérant de Catégorie B. En cas de parité des votes, le Président du Conseil n'aura pas le droit à une voix prépondérante.

12.9 Les procès-verbaux des réunions du Conseil doivent être établies par écrit et signées par tous les membres du Conseil de Gérance présents à la réunion pertinente. Toutes les procurations y seront annexées.

12.10 Une décision écrite signée par tous les Gérants est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être documentée par un ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu, signés chacun par un ou plusieurs Gérants.

12.11 Lorsqu'un seul Gérant a été nommé, ce Gérant doit établir des procès-verbaux de ses décisions par écrit et les signer.

12.12 Le Conseil se réunira au moins une fois tous les six (6) mois et au moins une réunion par an se tiendra au cours de laquelle le Plan d'Activités Annuel sera présenté pour considération et approbation et, si aucune réunion n'est tenue pendant une période de six (6) mois, tout Gérant pourra convoquer une réunion du Conseil sur une convocation préalable de cinq (5) Jours Ouvrables aux autres Gérants.

12.13 Lors de chaque réunion du Conseil, à moins que le Conseil n'en décide autrement à l'unanimité, le Gestionnaire d'Actifs rendra compte au Conseil du statut actuel des opérations de la Société et de tous les développements majeurs ou action prévue impliquant la Société et présentera à la réunion les informations financières actuelles de la Société et toute autre information qui pourra être demandée par le Conseil.

### **13. Représentation de la Société.**

13.1 En cas de nomination d'un (1) seul Gérant, la Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature individuelle du Gérant.

13.2 Lorsque la Société est gérée par un Conseil, la Société sera engagée vis-à-vis des tiers par les signatures conjointes d'un (1) Gérant de Catégorie A et d'un (1) Gérant de Catégorie B.

### **14. Conflit d'intérêts.**

14.1 Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou compagnie ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs représentants valablement autorisés de la Société, y inclus, sans s'y limiter, tout Gérant, (i) y auront un intérêt personnel, ou (ii) en seront des représentants valablement autorisés et/ou des associés de ces sociétés ou firmes (le «Représentant en Conflit»)

14.2 Sauf dispositions contraires ci-dessous, le Représentant en Conflit, ne sera pas, pour ce seul motif, automatiquement empêché de participer aux délibérations ou de voter quant à toutes opérations relatives à une telle transaction, contrat ou autre opération. Pour tous contrats ou autres opérations qui (i) ne tombent pas dans le cadre de la gestion journalière de la Société, (ii) conclus dans des conditions d'affaires ordinaires de la Société et (iii) dans des conditions contractuelles normales, le Représentant en Conflit en avisera le Conseil de son intérêt personnel quelconque et ne pourra prendre part aux délibérations ou émettre un vote au sujet de cette transaction ou autre opération, et les Associés seront informés de cette transaction et autre opération ainsi que de l'intérêt du Représentant en Conflit concernant cette transaction ou autre opération

14.3 Si le Représentant en Conflit est le Gérant unique de la Société, la transaction ou l'opération en question, autres que celles (i) tombant dans le cadre de la gestion journalière de la Société, (ii) conclue dans des conditions d'affaires ordinaires de la Société et (iii) dans des conditions contractuelles normales, devra être approuvée par l'assemblée des Associés ou l'Associé unique (selon le cas).

14.4 Un Gérant ayant un intérêt dans une transaction ou dans une transaction proposée avec la Société, autre que les activités courantes conclues dans le cours normal des affaires de la Société, qui entre en conflit avec l'intérêt de la Société devra inclure dans le procès-verbal de la réunion du Conseil la nature et l'étendue de son intérêt et se conformera sinon aux exigences légales applicables.

14.5 Les Associés et la Société reconnaissent que certains ou tous les Gérants peuvent avoir, à tout moment, des conflits d'intérêt possibles découlant, entre autres, de leurs relations passées ou présentes avec, ou de leurs investissements dans, la Société ou des investissements dans des concurrents de la Société et leur intérêts dans les ressources utilisées par la Société. Sous réserve de leurs obligations fiduciaires ou des exigences légales obligatoires, ces conflits d'intérêt, en vertu de l'article 14.6, ne disqualifieront pas en soi les Gérants d'exercer leurs droits et responsabilités en tant que gérants.

14.6 Concernant toute action (signature de contrats et modifications de contrats, résiliations, ouverture de procédures judiciaires, etc.) à prendre concernant (a) une relation juridique (y compris des Prêts d'Associé) entre la Société d'une part et un Associé ou une de ses Filiales (dans ce contexte, cet Associé et/ou Filiales sont collectivement dénommés la «Partie Exclue») d'autre part, et (ii) des décisions concernant toutes actions relatives à des contrats entre la Société et un tiers qui seront ou ont été conclus soit (x) en remplacement d'un contrat entre la Société et un de ses Associés ou (y) en vue de la fourniture ou d'exécution des services pour lesquelles une Partie Exclue a également fait une offre à la Société, la Partie Exclue s'engage à ne pas exercer son vote à l'égard de toute résolution ou décision respective devant être adoptée ou prise lors d'une réunion des Associés et pour s'assurer que les Gérants qu'elle a nommés n'exercent pas leur vote respectif lors d'une réunion du Conseil.

14.7 L'article 14.6 ne s'appliquera pas à (i) tout Contrat de Gestion d'Actifs, (ii) un contrat de gestion d'actifs pouvant exister de temps en temps entre, entre autres, l'Associé Dream et le Gestionnaire de Transaction (le cas échéant), (iii) un contrat de services d'investissement pouvant exister de temps en temps entre l'Associé POBA et le Gestionnaire de Transaction (le cas échéant), (iv) tout contrat d'entreprise commune pouvant exister de temps en temps entre la Société et les Associés, et (v) tout contrat de gestion immobilière ou contrat de gestion des installations pouvant exister de temps en temps une filiale de l'Associé Dream et la Société (le cas échéant), toute transaction dans laquelle la Société propose d'entrer avec un Associé ou une filiale ou un gérant d'un Associé.

**15. Indemnisation des Gérants.** La Société indemnifiera chaque Gérant et ses héritiers/héritières et représentants légaux de tous coûts, charges et des dépenses raisonnables, y compris d'un montant payé pour transiger sur ou régler un jugement, faits par celui/ceux-ci en relation avec toute procédure civile, pénale ou administrative à laquelle il a pu être partie en raison de sa fonction passée ou actuelle de Gérant à condition (i) qu'il ait agi en bon père de famille dans le cadre de son mandat de Gérant et (ii) de bonne foi dans l'intérêt de la Société.

#### **16. Audit.**

16.1 Si aucun réviseur d'entreprises agréé n'est requis par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et que la Société compte plus de vingt-cinq (25) Associés, les comptes annuels de la Société seront audités par un ou plusieurs commissaire(s) aux comptes, Associé(s) ou non.

16.2 Si aucun réviseur d'entreprises agréé n'est requis par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et que la Société ne compte pas plus de vingt-cinq (25) Associés, les Associés pourront, sans en être obligés, faire auditer les comptes annuels par un ou plusieurs commissaire(s) aux comptes, Associé(s) ou non.

16.3 Le(s) commissaire(s) aux comptes sera/seront nommé(s) par les Associés qui détermineront (i) le nombre du/des commissaire(s) aux comptes, (ii) la rémunération du/des commissaire(s) aux comptes et (iii) la durée du mandat du/des commissaire(s) aux comptes. Le(s) commissaire(s) aux comptes resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles à la fin de leur mandat et ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par les Associés.

### **Associés**

#### **17. Résolutions des Associés.**

17.1 Les Associés prennent leurs décisions en adoptant des résolutions soit lors de réunions d'Associés ou, sous réserve des limitations des présents Statuts et des lois du Grand-Duché de Luxembourg, par voie de résolutions écrites.

17.2 Chaque Part Sociale donne droit à une voix.

17.3 Un quorum lors des réunions des Associés sera atteint lorsque chaque Associé sera présent ou représenté. Si un quorum n'est pas atteint lors d'une réunion, la réunion sera ajournée et reconduite cinq (5) Jours Ouvrables plus tard au même moment et au même endroit, pendant laquelle le quorum sera atteint par le nombre d'Associés présents. Les réunions des Associés se tiendront au siège social de la Société ou en tout autre lieu au Luxembourg.

17.4 Nonobstant ce qui précède, toute modification des Statuts devra être approuvée par (i) la majorité en nombre des Associés et (ii) les trois-quarts (3/4) du capital social émis, sauf disposition contraire prévue par les lois du Grand-Duché de Luxembourg ou par les présents Statuts.

17.5 Toutes autres résolutions des Associés seront adoptées par les Associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société émis, sauf disposition contraire des lois du Grand-Duché de Luxembourg ou des présents Statuts. Dans le cas où le quorum ne serait pas atteint lors de la première réunion ou consultation écrite, les Associés seront

convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée, et les décisions seront adoptées par une majorité des voix exprimées, indépendamment de la part du capital social émis représenté.

### **18. Résolutions écrites.**

18.1 Si la Société ne compte pas plus de vingt-cinq (25) Associés, les décisions des Associés ne devront pas nécessairement être adoptées lors de réunions mais pourront également être adoptées par résolution circulaire.

18.2 Le texte des résolutions à adopter par résolution circulaire seront envoyées aux Associés par écrit par la Gérance par courrier recommandé, lettre, e-mail ou facsimilé. Les Associés ont l'obligation de voter et de renvoyer leur bulletin de vote à la Gérance de la Société par courrier recommandé, lettre, e-mail ou facsimilé endéans quinze (15) jours à compter de la réception de la lettre. Tous les votes non émis durant cette période seront considérés comme une abstention de vote.

18.3 Il est possible de déroger aux formalités énoncées au paragraphe 18.2 concernant l'adoption de résolutions écrites par les Associés par décision écrite unanime de tous les Associés dans une résolution écrite appropriée ou autrement.

Les formalités énoncées au paragraphe 18.2 concernant l'adoption de résolutions écrites par les Associés ne s'appliqueront pas si la Société ne compte qu'un Associé. Toutes les résolutions adoptées par un Associé unique devront, en revanche, être documentées par écrit et signé par l'Associé unique.

18.4 Toutes les copies ou extraits des résolutions écrites des Associés devront être certifiées par la Gérance.

### **19. Assemblées (annuelle et extraordinaire) des Associés.**

19.1 Il sera nécessaire de tenir une assemblée générale annuelle des Associés uniquement si la Société compte plus de vingt-cinq (25) Associés. Dans ce cas, les présents Statuts seront modifiés afin d'indiquer la date et l'heure à laquelle cette assemblée générale annuelle des Associés se tiendra.

19.2 Les assemblées générales extraordinaires des Associés sont convoquées conformément aux lois du Grand-Duché de Luxembourg par notification de la Gérance, de(s) commissaire(s) aux comptes de la Société ou de(s) Associé(s) représentant au moins la moitié du capital social émis de la Société.

19.3 Une assemblée d'Associés pourra uniquement être tenue à l'étranger si, selon l'avis de la Gérance, cela est nécessaire dû à des circonstances de force majeure.

19.4 L'avis convoquant l'assemblée des Associés et indiquant son lieu, date, heure et ordre du jour sera envoyé aux Associés au moins huit (8) jours avant l'assemblée des Associés. Si tous les Associés sont présents ou représentés à une assemblée des Associés, ils peuvent déclarer avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée et renoncer à l'exigence de convocation préalable.

19.5 Toute assemblée des Associés dûment constituée représente les Associés de la Société.

19.6 Si la Société ne compte qu'un Associé unique, cet Associé unique exerce les pouvoirs accordés à l'assemblée générale des Associés par la loi applicable et les présents Statuts. Les articles 194 à 196 et 199 de la Loi ne s'appliquent pas à cette situation.

### **20. Procédure lors des assemblées des Associés.**

20.1 Un Associé peut prendre part à une assemblée des Associés en désignant par écrit ou facsimilé un représentant, lequel ne doit pas nécessairement être Associé.

20.2 L'/les Associé(s) peut/peuvent participer à une assemblée des Associés par conférence téléphonique, visioconférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant aux participants de communiquer entre eux de façon simultanée. Cette participation équivaut à une présence physique à la réunion.

20.3 La Gérance peut déterminer toutes les autres conditions qui doivent être remplies pour participer à une assemblée des Associés.

20.4 Le Président du Conseil ou, en son absence, toute autre personne désignée par les Associés présidera chacune des assemblées des Associés (le «Président de l'Assemblée des Associés»).

20.5 Le Président de l'Assemblée des Associés désignera un secrétaire. Les Associés désigneront un ou plusieurs scrutateur(s). Le Président de l'Assemblée des Associés conjointement avec le secrétaire et le(s) scrutateur(s) formeront le bureau de l'assemblée générale (le «Bureau»).

20.6 Une liste de présence indiquant (i) le nom des Associés, (ii) le nombre de Parts Sociales qu'ils détiennent et, le cas échéant, (iii) le nom du représentant, sera rédigée et signée par les membres du Bureau.

20.7 Les procès-verbaux des décisions de l'assemblée des Associés seront rédigés et signés par le Bureau.

20.8 Les copies ou extraits des procès-verbaux de l'assemblée des Associés seront certifiés par la Gérance.

### **21. Droits d'information.**

21.1 La Gérance adressera ou demandera au Gestionnaire d'Actifs d'adresser, à son Conseil et à chaque Associé:

(i) pour la distribution mensuelle de dividende intérimaire référencée à l'article 25, un schéma détaillé de la détermination du Bénéfice Distribuable de tout mois spécifiant les montants alloués aux différents éléments inclus dans la définition de «Bénéfice Distribuable» (et lorsque des réserves ont été incluses dans les éléments, le montant de chaque ligne cor-

respondant à chaque élément) pour tout trimestre calendaire par e-mail au moins deux (2) Jours Ouvrables avant la distribution du Bénéfice Distribuible pour le mois en question aux Associés;

(ii) chaque année, un projet du Projet d'Activités Annuel (incluant le budget annuel) pour approbation par les Associés avant le 31 octobre de l'année;

(iii) endéans quarante-cinq (45) jours après la fin de chaque trimestre de chaque exercice social, les Rapports Trimestriels;

(iv) endéans vingt (20) jours à compter de la fin de chaque mois, les Rapports Mensuels.

**22. Domaines réservés.** Les domaines suivants requièrent l'approbation préalable unanime des Associés:

- (a) tout changement des statuts ou des règlements de la Société;
- (b) tout changement du capital social émis de la Société;
- (c) la conclusion de tout contrat ou la proposition de toute offre ou l'octroi de tout droit capable de devenir un accord permettant d'allouer ou d'émettre des Parts Sociales de la Société;
- (d) toute action pouvant mener à ou résulter en un changement important de la nature des activités de la Société;
- (e) sauf dans les cas prévus par un contrat d'entreprise conjointe pouvant exister de temps en temps entre la Société et les Associés, l'emprunt d'argent pour un montant supérieur à deux millions d'euros (EUR 2.000.000);
- (f) l'approbation ou la modification de tout Plan d'Affaires Annuel de la Société;
- (g) le gain ou la perte par la Société de dépenses en capital supérieures à deux millions d'euros (EUR 2.000.000) ou toutes dépenses en capital qui, au total, sont supérieures à dix millions d'euros (EUR 10.000.000) pour tout exercice social, sauf si inclus dans le Plan d'Affaires Annuel;
- (h) l'octroi de toute garantie ou la création de charges sur les actifs de la Société (autres que celles nécessaires pour garantir les marges de crédit d'exploitation avec les banques à charte ou concernant les sûretés en garantie du prix de vente);
- (i) l'octroi de toute licence pour céder ou sous-louer toute location ou licences de modifications pour lesquelles des travaux importants ou des travaux à la structure de la Propriété;
- (j) la prise de toute mesure pour liquider ou mettre fin à l'existence juridique de la Société;
- (k) la vente, location, licence (sur une base exclusive et irrévocable), échange ou disposition de la Propriété, ou de propriétés ou d'actifs de la Société si cela n'est pas inclus dans le Plan d'Affaires Annuel approuvé;
- (l) l'octroi, direct ou indirect, de prêts ou d'avances à toute Personne;
- (m) l'octroi de sûreté ou de garantie sur des dettes à toute Personne;
- (n) sauf disposition contraire dans les présents Statuts, la déclaration ou le paiement de tout dividende;
- (o) sauf disposition contraire dans les présents Statuts, l'admission dans la Société de tout nouvel Associé;
- (p) l'acquisition ou la constitution de toute Filiale;
- (q) l'acquisition, souscription ou volonté d'acheter ou d'acquérir des parts sociales dans le capital de toute personne morale;
- (r) la conclusion de tout contrat de gestion de propriété ou d'actifs, contrat de services ou contrat de conseil concernant la Propriété, autre que le Contrat de Gestion d'Actifs ou tout contrat de gestion de propriété ou contrat de gestion d'installations entre une filiale de l'Associé Dream et la Société;
- (s) la résiliation ou le remplacement du Gestionnaire d'Actifs;
- (t) la conclusion d'un partenariat ou de tout arrangement concernant le partage de bénéfices, union d'intérêts, entreprise commune ou concession réciproque avec toute Personne;
- (u) la conclusion d'une fusion ou consolidation avec toute autre personne morale;
- (v) tout changement du nombre de gérants de la Société comparé à celui indiqué dans le présent Contrat;
- (w) tout changement de l'exercice social de la Société;
- (x) tout contrat avec ou engagement envers toute Partie ou toute Filiale de cette Partie;
- (y) l'approbation de toutes demandes d'aménagement et/ou questions d'aménagement;
- (z) l'approbation de l'identité des assureurs et les dispositions importantes de toute politique d'assurance;
- (aa) l'approbation de toutes les questions de litige impliquant des sommes supérieures à deux cent cinquante mille euros (EUR 250.000);
- (bb) l'approbation de toutes questions pouvant engendrer des impôts sur les mutations foncières ou des impôts similaires devenant exigibles; et
- (cc) tout engagement ou contrat pour effectuer tout ce qui précède.

### **Exercice social, Distributions des gains**

#### **23. Exercice social.**

23.1 L'exercice social de la Société commence le premier jour du mois de janvier et finit le dernier jour du mois de décembre.

## 24. Approbation des comptes annuels.

24.1 A la fin de chaque exercice social, les comptes sont arrêtés et la Gérance établit les comptes annuels de la Société conformément aux lois du Grand-Duché de Luxembourg.

24.2 La Gérance soumettra les comptes annuels de la Société au(x) commissaire(s) aux comptes, le cas échéant, pour revue et aux Associés pour approbation.

24.3 Tout Associé peut prendre connaissance des comptes annuels au siège social de la Société tel que prévu par les lois du Grand-Duché de Luxembourg.

**25. Affectation des bénéfices.** Sur les bénéfices nets de la Société il sera prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation d'un fonds de réserve légale requis par les lois du Grand-Duché de Luxembourg. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteindra dix pour cent (10%) du capital social souscrit de la Société.

Les Associés décideront de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. La réserve peut être utilisée intégralement ou en partie pour (i) absorber les pertes existantes, le cas échéant, (ii) être versée sur un compte de réserve ou de provision, (iii) être reportée au prochain exercice social ou (iv) être distribuée aux Associés en tant que dividende.

**26. Dividendes intérimaires.** Sauf décision contraire des Associés, dans la mesure permise par la loi et à condition que les informations décrites à l'article 21.1 (i) aient été fournies substantiellement dans la forme telle que décrite à l'article 21.1 (i) au Conseil et aux Associés, pour chaque mois, la Société distribuera aux Associés son Bénéfice Distribuible, au pro rata de leur détention de Parts Sociales, le dixième (10e) jour du mois suivant. Aucune distribution ne sera effectuée si les fonds sont requis pour couvrir les Dépenses Requises.

La Gérance est autorisée à verser ces dividendes intérimaires sur la base de comptes intérimaires actuels et à condition que ces comptes intérimaires montrent que la Société ait suffisamment de fonds disponibles pour une telle distribution. Cette distribution sera appliquée en premier lieu en règlement de tout intérêt couru et impayé de tout Prêt d'Associé par cet Associé et sera payée ensuite par un dividende sur ces Parts Sociales d'Associés.

## Dissolution, Liquidation

### 27. Dissolution et liquidation.

27.1 La Société peut être dissoute par une décision des Associés délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées pour la modification des Statuts, sauf disposition contraire des lois du Grand-Duché de Luxembourg.

27.2 En cas de dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateur(s) nommé(s) par les Associés qui détermineront leurs pouvoirs et leur rémunération.

27.3 Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société, y inclus les taxes et frais de liquidation, l'actif net de la Société sera réparti équitablement entre tous les Associés au pro rata du nombre de Parts Sociales qu'ils détiennent.

### Loi applicable

**28. Loi applicable.** Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts seront réglées conformément à la loi applicable.»

#### *Fourth resolution*

L'assemblée générale des associés de la Société a pris acte de la démission de M. Franck Pletsch en tant que gérant de catégorie B de la Société et de M. Mark Gorholt en tant que gérant de catégorie B de la Société et a décidé de donner décharge provisoire à M. Franck Pletsch et M. Mark Gorholt pour l'accomplissement de leur mandat respectif depuis la date de leur nomination jusqu'à la date des présentes. L'assemblée générale des associés de la Société a noté par ailleurs que la décharge finale sera donnée à l'occasion de l'approbation des comptes annuels concernant l'exercice social clos au 31 décembre 2014.

#### *Fifth resolution*

L'assemblée générale des associés de la Société décida:

(i) de redésigner M. George Valentini, actuellement gérant de catégorie A de la Société, en tant que gérant de catégorie B de la Société pour une durée indéterminée;

(ii) de nommer les personnes suivantes en tant que gérants de catégorie A de la Société pour une durée illimitée:

- M. Shi Young Lee, né Busan (Corée du Sud) le 3 octobre 1975, résident professionnellement à 10F 23-10 Yeouido-dong, Yeongdeungpo-gu, Seoul, Corée du Sud;

- M. Olivier Hamou, né à Levallois-Perret (France) le 19 décembre 1973, résidant professionnellement à 19, rue de Bitbourg L-1273 Luxembourg; et

- M. Elvin Montes, né à Jibong W Samar (Philippines) le 12 avril 1982, résidant professionnellement à 19, rue de Bitbourg L-1273 Luxembourg et

(iii) de nommer les personnes suivantes en tant que gérants de catégorie B de la Société pour une durée indéterminée:

- M. Cengiz Coelhan, né le 10 mai 1974 à Bad Hersfeld, Allemagne, ayant son adresse professionnelle au 9A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg;

- M. Andreas Mischler, né le 16 Octobre 1973 à Saarlouis, Allemagne, ayant son adresse professionnelle au 9A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg.

#### *Evaluation des frais*

Les frais, coûts, honoraires et charges de toutes sortes, qui devront être supportés par la Société à la suite de cet acte notarié sont estimés approximativement à deux mille euros (EUR 2.000).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande des représentants de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française, et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

L'acte ayant été lu aux représentants de la partie comparante, connue du notaire par son nom, prénom usuel, état civil et domicile, celui-ci a signé avec nous, le notaire, le présent acte.

Signé: C. Coelhan, S. Hajjem, J.-U. Limb, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 17 octobre 2014. REM/2014/2271. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 7 novembre 2014.

Référence de publication: 2014173591/1361.

(140198736) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.

#### **Lux Holdings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1148 Luxembourg, 12, rue Jean l'Aveugle.

R.C.S. Luxembourg B 191.339.

#### — STATUTS

L'an deux mille quatorze, le quinze octobre.

Par-devant Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage.

#### A COMPARU:

Monsieur Mohammed EL YAAGOUBI, manager, né à Taza (Maroc) le 1<sup>er</sup> février 1977, demeurant à L-6793 Grevenmacher, 25, route de Trèves,

ici représenté aux fins des présentes par Maître Marc THEISEN, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 13 octobre 2014.

La prédite procuration, après avoir été paraphée "ne varietur" par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-dessus, a requis le notaire soussigné de dresser acte d'une société anonyme qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit.

#### **Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de «LUX HOLDINGS S.A.».

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège social pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration respectivement de l'administrateur unique à tout autre endroit à l'intérieur de la commune du siège social.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'actionnaire unique ou en cas de pluralité d'actionnaires par décision de l'assemblée des actionnaires décidant comme en matière de modification des statuts.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se seront produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

Par ailleurs, la société est autorisée à prendre des participations dans des sociétés:

- qui acquièrent par investissement, par voie d'apport, de souscription, prise ferme ou option, tous droits de propriété intellectuelle, brevets et autres droits se rattachant à ces brevets, tous titres et tous droits, les administrent, les gèrent, les développent et les réalisent par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et reçoivent ou accordent des licences relatives aux droits de propriété intellectuelle;

- qui acquièrent, vendent, gèrent et exploitent tout droit d'image, tous sites Internet et produits dérivés relatifs au domaine sportif, qui fournissent tout support technique et, plus généralement et de manière non limitative, qui octroient et accordent des licences à tout partenaire qui souhaiterait utiliser les services de la société;

- qui acquièrent, gèrent, développent et exploitent le carnet d'adresses et le savoir-faire technique de tous agents sportifs (l'encadrement, le conseil et la médiation de talents sportifs et de sportifs de haut niveau, le conseil aux clubs sportifs, ainsi que toutes prestations y liées), et encaissent les revenus en découlant.

La société pourra, elle-même, exercer les activités ci-avant décrites.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (€ 31.000.-), représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent dix euros (€ 310.-) chacune.

Les actions sont au porteur ou nominatives au choix de l'actionnaire dans les limites prévues par la loi.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Le capital social pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

En cas d'augmentation du capital social, des droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

### Administration - Surveillance

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale, pour un terme ne pouvant dépasser six années et en tout temps révocables par elle.

Si la société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la société a seulement un actionnaire restant, la composition du conseil d'administration pourra être limitée à un (1) membre, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de plus d'un actionnaire.

Le nombre d'administrateurs, la durée de leur mandat et leurs émoluments sont fixés par l'assemblée générale des actionnaires.

Les administrateurs sortants sont rééligibles.

Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président et s'il le décide ainsi, un ou plusieurs vice-présidents du conseil d'administration. Le premier président pourra être désigné par l'assemblée générale. En cas d'absence du président, les réunions du conseil d'administration sont présidées par un administrateur présent désigné à cet effet.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 7.** Le conseil d'administration se réunit sur la convocation faite à la demande d'un administrateur au siège social sauf indication contraire dans les convocations.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis, étant entendu qu'un administrateur peut représenter plus d'un de ses collègues. Pareil mandat doit reproduire l'ordre du jour et peut être donné par lettre, télégramme ou télex, ces deux derniers étant à confirmer par écrit.

**Art. 8.** Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des votants.

**Art. 9.** Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par deux administrateurs ou par un ou plusieurs mandataires désignés à ces fins.

Lorsque la société comprend un actionnaire unique, il est seulement fait mention dans un procès-verbal des opérations intervenues entre la société et son administrateur ayant eu un intérêt opposé à celui de la société.

**Art. 10.** Le conseil d'administration ou l'administrateur unique sont investis des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale sont de la compétence du conseil d'administration ou de l'administrateur unique.

**Art. 11.** Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être des actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

**Art. 12.** Vis-à-vis des tiers la société est engagée en toutes circonstances, en cas d'administrateur unique, par la signature individuelle de cet administrateur, et en cas de pluralité d'administrateurs, soit par la signature conjointe de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué dans les limites de ses pouvoirs.

**Art. 13.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale.

Elle ne pourra cependant dépasser six années.

### Assemblée générale

**Art. 14.** L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

**Art. 15.** L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social ou à tout autre endroit tel qu'indiqué dans la convocation, le troisième vendredi du mois de juin à 14.00 heures.

Si la date de l'assemblée extraordinaire tombe un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

**Art. 16.** Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration, respectivement l'administrateur unique ou par le(s) commissaire(s).

Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le dixième du capital social.

Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

**Art. 17.** Chaque action donne droit à une voix.

L'assemblée des actionnaires délibérera et prendra ses décisions conformément aux dispositions légales en vigueur au moment de la tenue de l'assemblée.

### Année sociale - Répartition des bénéfices

**Art. 18.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique établit les comptes annuels dans les formes prévues par la loi. Il les remet un mois avant l'assemblée générale ordinaire aux commissaires.

**Art. 19.** L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges et amortissements, forme le bénéfice net de la société.

Sur ce bénéfice il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital souscrit.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique pourra sous l'observation des règles y relatives et recueillant les approbations éventuellement nécessaires en vertu de la loi, verser des acomptes sur dividende.

La société pourra acquérir ses propres actions en observant toutefois à ce sujet les conditions et limitations prévues par la loi.

### Dissolution - Liquidation

**Art. 20.** Sauf dissolution judiciaire, la dissolution de la société ne peut résulter que d'une décision prise par l'assemblée générale dans les formes prescrites pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale, qui détermine leurs pouvoirs.

### Disposition générale

**Art. 21.** La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

*Dispositions transitoires*

Par dérogation à l'article 18, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2014 et par dérogation à l'article 15, la première assemblée annuelle se tiendra en 2015.

*Souscription - Libération*

Toutes les actions ont été souscrites par Monsieur Mohammed EL YAAGOUBI, préqualifié.

Ces actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que le montant de trente et un mille euros (€ 31.000.-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

*Constatation*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article vingt-six de la loi 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève approximativement à mille deux cent cinquante euros (€ 1.250.-).

*Décisions de l'actionnaire unique*

Et aussitôt l'actionnaire unique a pris les résolutions suivantes:

1) L'actionnaire unique décide de nommer un administrateur unique, à savoir:

Monsieur Mohammed EL YAAGOUBI, préqualifié.

2) L'actionnaire unique décide de nommer un commissaire aux comptes, à savoir:

La société à responsabilité limitée «SOCIETE DE GESTION INTERNATIONALE S. à r.l.», ayant son siège social à L-4761 Pétange, 59, route de Luxembourg, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 77.606.

3) Les mandats de l'administrateur unique et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2020.

4) Le siège de la société est fixé à L-1148 Luxembourg, 12, rue Jean L'Aveugle.

DONT ACTE, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: THEISEN, A. WEBER.

Enregistré à Capellen, le 23 octobre 2014. Relation: CAP/2014/4066. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): NEU.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande.

Bascharage, le 29 octobre 2014.

Référence de publication: 2014167929/174.

(140191403) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2014.

**Prime Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. Prime BHN Luxembourg S.à r.l.).**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 177.372.

In the year two thousand and fourteen, on the ninth day of October,

before Us, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,

there appeared

Prime Acquisition Corp., a company incorporated under the laws of Cayman Islands, having its registered office at 322, Zhonghan East Road, Shijiazhuang, Hebei Province, 050011 People's Republic of China and being listed in the Over The Counter Stock Exchange,

hereby represented by Mrs. Sophie Henryon, employee, residing professionally in Esch-sur-Alzette, by virtue of a proxy given under private seal.

Said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to record the following:

I. the appearing party is the sole shareholder (the Sole Shareholder) of Prime BHN Luxembourg S.à r.l., a limited liability company (société à responsabilité limitée) existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, with a share capital of EUR 12,500.-, having its registered office at 13-15, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and incorporated on May 13, 2013 pursuant to a deed of Maître Henri Beck, notary residing in Echternach, which deed has been published in the Mémorial C, number 1653 on July 10, 2013 and registered with the Registre de Commerce et des Sociétés (Luxembourg) under number B 177.372 (the Company).

II. the Sole Shareholder wishes to pass resolutions on the following items:

1. Change of the company's name to "Prime Luxembourg S.à r.l.";

2. Subsequent amendment of article 1 of the articles of association of the Company so that it shall now read as follows:

" **Art. 1.** The name of the company is "Prime Luxembourg S.à r.l."";

3. Acknowledgment and acceptance of the resignations of Mr Marco Prete and Ms Cristina Fragni in their quality of A managers with effective date as of May 14, 2014;

4. Acknowledgement and acceptance of the resignation of Johanna van Oort in her quality of B manager with immediate effect;

5. Appointments of Ms Diana Liu, born on November 19, 1963, with professional address at 15<sup>th</sup> Floor, No. 300, Changchun Road, Taipei, Taiwan and Mr George Kaufman, born on October 10, 1975, with professional address at 17 State St., Suite 1600, New York, NY 10004, USA, as A managers with effective date as of May 14, 2014 and for an unlimited period of time;

6. Appointment of Mr Richard Brekelmans, born on September 12, 1960, with professional address at 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg as B manager with immediate effect and for an unlimited period of time;

7. Transfer of the registered office to 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg; and

8. Miscellaneous.

III. the Sole Shareholder hereby takes the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to change the Company's name so that it shall from now on be "Prime Luxembourg S.à r.l.".

*Second resolution*

The Sole Shareholder resolves to amend article 1 of the articles of association of the Company in order to reflect the above change so that it shall now read as follows:

" **Art. 1.** The name of the company is "Prime Luxembourg S.à r.l." "

*Third resolution*

The Sole Shareholder acknowledges and accepts the resignations of Mr Marco Prete and Ms Cristina Fragni in their quality of A managers with effective date as of May 14, 2014.

*Fourth resolution*

The Sole Shareholder acknowledges and accepts the resignation of Johanna van Oort in her quality of B manager with immediate effect.

*Fifth resolution*

The Sole Shareholder resolves to appoint Ms Diana Liu, born on November 19, 1963, with professional address at 15<sup>th</sup> Floor, No. 300, Changchun Road, Taipei, Taiwan and Mr George Kaufman, born on October 10, 1975, with professional address at 17 State St., Suite 1600, New York, NY 10004, USA, as A managers with effective date as of May 14, 2014 and for an unlimited period of time.

*Sixth resolution*

The Sole Shareholder resolves to appoint Mr Richard Brekelmans, born on September 12, 1960, with professional address at 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg as B manager with immediate effect and for an unlimited period of time.

*Seventh resolution*

The Sole Shareholder resolves to transfer the registered office to 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Following the above resignations and appointments, the board of managers is now composed as follows:

- Mr William Yu as A manager;

- Ms Diana Liu as A manager;

- Mr George Kaufman as A manager; and
- Mr Richard Brekelmans as B manager.

#### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks French and English, states herewith that at the request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Esch-sur-Alzette, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatorze, le neuf octobre,  
par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg,  
a comparu

Prime Acquisition Corp., une société cotée au Over The Counter Stock Exchange, régie par les lois des Iles Caïmans, dont le siège social est situé au 322, Zhonghan East Road, Shijiazhuang, Province de Heibei, 050011 République Populaire de Chine,

ici représentée par Mme. Sophie Henryon, employée privée, de résidence professionnelle à Esch-sur-Alzette, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. la partie comparante est l'associé unique (l'Associé Unique) de Prime BHN Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, au capital social de EUR 12.500, dont le siège social est situé au 13-15, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée le 13 mai 2013 suivant acte de Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach, lequel acte a été publié au Mémorial C, N°1653 du 10 juillet 2013 et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 177.372 (la Société).

II. l'Associé Unique souhaite prendre des résolutions sur les points suivants:

1. Changement de la dénomination de la Société en "Prime Luxembourg S.à r.l.";
2. Modification subséquente de l'article 1 des statuts de la Société de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante: «Art. 1. Le nom de la société est «Prime Luxembourg S.à r.l.»»;
3. Reconnaissance et acceptation des démissions de Madame Cristina Fragni et Monsieur Marco Prete en leur qualité de gérants A avec effet au 14 mai 2014;
4. Reconnaissance et acceptation de la démission de Madame Johanna van Oort en sa qualité de gérant B avec effet immédiat;
5. Nomination de Madame Diana Liu, née le 19 novembre 1963, avec adresse professionnelle au 15<sup>th</sup> Floor, No. 300, Changchun Road, Tapei, Taiwan et Monsieur George Kaufman, né le 10 octobre 1975, avec adresse professionnelle au 17 State St, Suite 1600, New York NY 10004, USA, en tant que gérants A avec effet au 14 mai 2014 et pour une durée illimitée;
6. Nomination de Monsieur Richard Brekelmans, né le 12 septembre 1960, avec adresse professionnelle au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg en tant que gérant B avec effet immédiat et pour une durée illimitée;
7. Transfert du siège social au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg; et
8. Divers.

III. l'Associé Unique prend les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Associé Unique décide de changer la dénomination de la Société de sorte qu'elle se nommera dorénavant «Prime Luxembourg S.à r.l.».

#### *Deuxième résolution*

L'Associé Unique décide de modifier l'article 1 des statuts de la Société afin de refléter la modification ci-dessus, de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 1<sup>er</sup>** . Le nom de la société est «Prime Luxembourg S.à r.l.»»

*Troisième résolution*

L'Associé unique reconnaît et accepte les démissions de Madame Cristina Fragni et Monsieur Marco Prete en leur qualité de gérants A avec effet au 14 mai 2014.

*Quatrième résolution*

L'Associé Unique reconnaît et accepte la démission de Madame Johanna van Oort en sa qualité de gérant B avec effet immédiat.

*Cinquième résolution*

L'Associé Unique décide de nommer Madame Diana Liu née le 19 novembre 1963, avec adresse professionnelle 15<sup>th</sup> Floor, No. 300, Changchun Road, Tapei, Taiwan et Monsieur George Kaufman, né le 10 octobre 1975, avec adresse professionnelle au 17 State St, Suite 1600, New York NY 10004, USA, en tant que gérants A avec effet au 14 mai 2014 et pour une durée illimitée.

*Sixième résolution*

L'Associé Unique décide de nommer Monsieur Richard Brekelmans né le 12 septembre 1960, avec adresse professionnelle au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg en tant que gérant B avec effet immédiat et pour une durée illimitée.

*Septième résolution*

L'Associé Unique décide de transférer le siège social au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.  
Suite aux démissions et nominations ci-dessus, le conseil de gérance se compose désormais comme suit:

- Monsieur William Yu, gérant A;
- Madame Diana Liu, gérant A;
- Monsieur George Kaufman, gérant A; et
- Monsieur Richard Brekelmans, gérant B.

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle le français et l'anglais, constate qu'à la requête de la partie comparante susnommée, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la demande de la même partie comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont Acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, à la date stipulée au début des présentes.

Le document ayant été lu au mandataire de la partie comparante, le mandataire de la partie comparante a signé avec le notaire instrumentant le présent acte original.

Signé: Henryon, Kessler

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 13 octobre 2014. Relation: EAC/2014/13828. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2014168014/154.

(140191910) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2014.

---

**Ophelia Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 38.900,00.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 189.477.

—  
In the year two thousand and fourteen, on the twentieth day of October.

Before Us, Maître Henri BECK, notary residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Pan European Value Added Venture S.C.A., a partnership limited by shares (société en commandite par actions) organized and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 186.543, represented by its general partner, Pan European Value Added Venture General Partner S.A., here represented by Ms. Peggy Simon, private employee, with professional address at L-6475 Echternach, 9, Rabatt, by virtue of a power of attorney given under private seal on 15 October 2014.

Said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to record the following:

I. the appearing party is the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of Ophelia Investment S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and organised under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 189.477, having a share capital of five million eight hundred seventeen thousand euro (EUR 5,817,000.-) and incorporated on 1<sup>st</sup> August 2014 pursuant to a deed of Maître Henri Beck, notary residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Luxembourg Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 2872 (the "Company"). The articles of association of the Company (the "Articles") have been amended on 12 August 2014 pursuant to a deed of Maître Henri Beck, notary residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Luxembourg Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 2850.

II. the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of thirty-three million eighty-three thousand euro (EUR 33,083,000.-) in order to bring it from its present amount of five million eight hundred seventeen thousand euro (EUR 5,817,000.-) represented by five million eight hundred seventeen thousand (5,817,000) shares in registered form, having a par value of one euro (EUR

1.-) each, to thirty-eight million nine hundred thousand euro (EUR 38,900,000.-) by way of the issuance of thirty-three million eighty-three thousand (33,083,000) new shares with a par value of one euro (EUR 1.-) each, having the same rights, obligations and features as the existing shares.

*Second resolution*

The Sole Shareholder resolves to accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows:

*Subscription - Payment*

Thereupon, the Sole Shareholder, prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes to thirty-three million eighty-three thousand (33,083,000) new shares with a par value of one euro (EUR 1.-) each, and fully pays them up by way of a contribution in cash of thirty-three million eighty-three thousand euro (EUR 33,083,000.-) to be allocated to the share capital account of the Company.

The amount of thirty-three million eighty-three thousand euro (EUR 33,083,000.-) is at the Company's disposal and evidence of such amount has been given to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

*Third resolution*

As a consequence of the preceding resolutions, the Sole Shareholder resolves to amend article 6, first paragraph of the Articles, so that it shall henceforth read as follows:

"The share capital of the company is set at thirty-eight million nine hundred thousand Euro (EUR 38,900,000.-), represented by thirty-eight million nine hundred thousand (38,900,000) shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each".

*Fourth resolution*

The Sole Shareholder resolves to amend the shareholders' register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, acting individually, with full power of substitution, to proceed on behalf of the Company to effect the registration of the newly issued ordinary shares in the shareholders' register of the Company.

*Estimate of costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately six thousand five hundred Euro (EUR 6.500.-).

*Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Echternach, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

### Suit la version française du texte qui précède

L'an deux mille quatorze, le vingtième jour du mois d'octobre.

Par devant nous, Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Pan European Value Added Venture S.C.A., une société en commandite par actions de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé au 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg et immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 186.543, représenté par son gérant commandité, Pan European Value Added Venture General Partner S.A., ici représentée par Mme Peggy Simon, employée privée, résidant professionnellement à L-6475 Echternach, 9, Rabatt, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 15 octobre 2014.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexe au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. la partie comparante est l'associé unique (l'«Associé Unique») de Ophelia Investment S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé au 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 189.477, ayant un capital social s'élevant à cinq millions huit cent dix-sept mille euros (EUR 5.817.000,-) et constituée le 1<sup>er</sup> août 2014 suivant acte de Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg sous le numéro 2872 (la «Société»). Les statuts de la Société (les «Statuts») ont été modifiés le 12 août 2014 suivant acte de Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg sous le numéro 2850.

II. L'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de trente-trois millions quatre-vingt-trois mille euro (EUR 33.083.000,-) afin de le porter de son montant actuel de cinq million huit cent dix-sept mille euro (EUR 5.817.000,-) représenté par cinq millions huit cent dix-sept mille (5.817.000) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, à un montant de trente-huit millions neuf cent mille euro (EUR 38.900.000,-) par l'émission de trente-trois millions quatre-vingt-trois mille (33.083.000) nouvelles parts sociales, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune et disposant des mêmes droits, obligations et caractéristiques que les parts sociales existantes.

#### *Deuxième résolution*

L'Associé Unique décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante et la libération intégrale de l'augmentation du capital social comme suit:

#### *Souscription - Libération*

Sur ces faits, l'Associé Unique, prénommé et représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire aux trente-trois millions quatre-vingt-trois mille (33.083.000) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, et les libérer entièrement par un apport en numéraire d'un montant de trente-trois millions quatre-vingt-trois mille euro (EUR 33.083.000,-) qui sera affecté au compte de capital social de la Société.

Le montant de trente-trois millions quatre-vingt-trois mille euro (EUR 33.083.000,-) est à la disposition de la Société, preuve en ayant été apportée au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

#### *Troisième résolution*

En conséquence des résolutions précédentes, l'Associé Unique décide de modifier l'article 6, premier paragraphe des Statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à trente-huit millions neuf cent mille euros (EUR 38.900.000,-) représenté par trente-huit millions neuf cent mille (38.900.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune.»

#### *Quatrième résolution*

L'Associé Unique décide de modifier le registre des associés de la Société afin d'y faire figurer les modifications qui précèdent et donne pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, agissant individuellement, avec plein pouvoir de substitution, pour procéder pour le compte de la Société à l'enregistrement des parts sociales ordinaires nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

#### *Frais*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte sont estimés approximativement à six mille cinq cents Euros (EUR 6.500,-).

172314

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui a personnellement connaissance de la langue anglaise, déclare que le mandataire de la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. SIMON, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 22 octobre 2014. Relation: ECH/2014/1991. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 27 octobre 2014.

Référence de publication: 2014167990/136.

(140191173) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2014.

---

**UBS IB Co-Investment 2001 SPF SA, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 82.100.

In the year two thousand and fourteen, on the twenty-second of May.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Mrs Corinne PETIT, private employee, having her professional residence at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg,

acting as the proxyholder of the board of directors of UBS IB Co-Investment 2001 SPF SA, pursuant to a power of attorney granted on May 22<sup>nd</sup>, 2014 by the board of directors of the Company.

The copy of the resolutions of the board of directors of the Company dated May 22<sup>nd</sup>, 2014 (the "Resolutions"), granting such power of attorney, initialled "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain annexed to present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party has required the undersigned notary to state his declaration as follows:

- The company UBS IB CO-INVESTMENT 2001 SPF SA, (the "Company") having its registered office in L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl and registered with the R.C.S. Luxembourg under number B 82.100, has been incorporated pursuant to a deed of Maître Alphonse LENTZ, notary then residing in Remich, on May 17<sup>th</sup>, 2001 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial C"), number 1094 of December 1<sup>st</sup>, 2001.

- The articles of association of the Company (the "Articles") have been amended for the last time pursuant to a notarial deed drawn up by Maître Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, dated December 13<sup>th</sup> 2013, published in the Mémorial C, dated April 25<sup>th</sup>, 2014 number 1064.

I. The current article 6.2 of the Articles of the Company provides that:

"The Company has a subscribed share capital of one hundred and eighteen thousand, one hundred and thirty-five point zero four seven Dollars (USD 118,135.047) and is divided into:

- forty-one million seven hundred and forty-seven thousand three hundred and thirty-eight (41,747,338) Ordinary Shares;

- two million one hundred and thirty-one thousand two hundred and eleven (2,131,211) Deferred "A" Shares; and

- three million six hundred and thirty-seven thousand four hundred and thirty-seven (3,637,437) Deferred "B" Shares; and, with no nominal value."

II. Article 12.1 of the Articles provides that:

" 12.1. Ordinary Shares, Deferred «A» Shares and Deferred «B» Shares shall be redesignated as Redeemable Preference Shares in the sense of article 49-8 of the Luxembourg law of 10 August 1915 (as amended from time to time) immediately following the occurrence of a Sale Event in relation to such shares, as follows:

12.1.1 the relevant Sale Event shall be notified within 2 days, by the issuance by UBS AG of a notice of sale addressed to the Board of Directors of the Company, with the indication of the seller and the number and designation of the transferred shares;

12.1.2. Upon receipt of such notice of sale, the Board of Directors of the Company is empowered and shall be deemed as authorised by the Shareholders to, and shall immediately, effect the redesignation of the relevant sale shares into

Redeemable Preference Shares before a Luxembourg notary, in order to amend the share capital clause of the Articles of Incorporation in accordance with such redesignation, without the need to convene a general meeting of the Shareholders."

III. By a resolution dated May 22<sup>nd</sup>, 2014, the board of directors of the Company acknowledged receipt of a notice notifying the Company that the following shares in the Company have been acquired, as of May 22<sup>nd</sup>, 2014, by UBS AG (acting through its Cayman branch) (the "Transfer"):

- seven million eight hundred and forty-nine thousand nine hundred and eight (7,849,908) Ordinary Shares;
- four hundred and thirty-five thousand four hundred and ninety (435,490) Deferred "A" Shares; and
- six hundred and eighty-three thousand nine hundred and sixtyone (683,961) Deferred "B" Shares; (together, the "Transfer Shares").

IV. The Transfer constitutes a Sale Event, as defined in the Articles. By application of article 12.1 of the Articles, with effect of the Transfer and the acquisition of all Transfer Shares by UBS AG (acting through its Cayman Branch) on May 22<sup>nd</sup>, 2014, the Transfer Shares have been redesignated as Redeemable Preference Shares by the board of directors of the Company.

As a consequence of the redesignation of the Transfer Shares into Redeemable Preference Shares, the subscribed corporate capital of the Company remains at one hundred and eighteen thousand one hundred and thirty-five point zero four seven Dollars (USD 118,135.047) and is now divided into thirty-three million eight hundred and ninety-seven thousand four hundred and thirty (33,897,430) Ordinary Shares with no nominal value, one million six hundred and ninety-five thousand seven hundred and twenty-one (1,695,721) Deferred "A" Shares with no nominal value, two million nine hundred and fifty-three thousand four hundred and seventy-six (2,953,476) Deferred "B" Shares with no nominal value and eight million nine hundred and sixty-nine thousand three hundred and fifty-nine (8,969,359) Redeemable Preference Shares with no nominal value.

As a consequence of the above decisions and according to article 12.1.2 of the Articles, article 6.2 of the Articles is amended and, as of May 22<sup>nd</sup>, 2014, reads as follows:

" 6.2. The Company has a subscribed share capital of one hundred and eighteen thousand one hundred and thirty-five point zero four seven Dollars (USD 118,135.047) and is divided into:

- thirty-three million eight hundred and ninety-seven thousand four hundred and thirty (33,897,430) Ordinary Shares;
- one million six hundred and ninety-five thousand seven hundred and twenty-one (1,695,721) Deferred "A" Shares;
- two million nine hundred and fifty-three thousand four hundred and seventy-six (2,953,476) Deferred "B" Shares; and
- eight million nine hundred and sixty-nine thousand three hundred and fifty-nine (8,969,359) Redeemable Preference Shares with no nominal value."

#### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, are estimated at one thousand three hundred euro (EUR 1,300).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that upon request of the appearing persons the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date named at the beginning of this document.

After reading and interpretation to the appearer, the said appearer signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille quatorze, le vingt-deux mai.

Par devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Madame Corinne PETIT, employée privée, ayant sa résidence professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire pour le conseil d'administration de la société UBS IB CO-INVESTMENT 2001 SPF SA suite au mandat donnée le 22 mai 2014 par le conseil d'administration de la Société.

Une copie des résolutions du conseil d'administration de la Société du 22 mai 2014 (les «Résolutions») donnant un tel mandat, après avoir été paraphée «ne varietur» par le mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante a requis le notaire instrumentant de documenter ses déclarations comme suit:

- La société UBS IB CO-INVESTMENT 2001 SPF SA, (la «Société») ayant son siège social à L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl, immatriculée auprès du R.C.S. Luxembourg sous le numéro B 82.100, a été constituée par acte notarié reçu

par Maître Alphonse LENTZ, notaire alors de résidence à Remich en date du 17 mai 2001 publié dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial C»), numéro 1094 du 1<sup>er</sup> décembre 2001.

- Les statuts de la Société (les «Statuts») ont été modifiés pour la dernière fois par un acte notarié dressé par Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 décembre 2013, publié dans le Mémorial C, numéro 1064 en date du 25 avril 2014.

I. L'actuel article 6.2 des Statuts de la Société dispose que:

« **6.2.** La Société possède un capital social souscrit de cent dix-huit mille cent trente-cinq virgule zéro quatre sept Dollars Américains (USD 118.135,047) divisé en:

- quarante et un millions sept cent quarante-sept mille trois cent trente-huit (41.747.338) Actions Ordinaires;
- deux millions cent trente et un mille deux cent onze (2.131.211) Actions «A» Différées;
- trois millions six cent trente-sept mille quatre cent trente-sept (3.637.437) Actions «B» Différées; et sans valeur nominale.»

II. L'article 12.1 des Statuts stipule que:

« **12.1.** Les actions ordinaires, les actions «A» différées et les actions «B» différées seront redésignées en actions privilégiées remboursables (rachetables) au sens de l'article 49-8 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 (telle qu'amendée) immédiatement à la suite d'une Vente de ces actions, selon la procédure suivante:

12.1.1 la Vente en cause devra être notifiée sous 2 jours, par l'émission par UBS AG d'une notice de vente adressée au conseil d'administration de la Société, avec l'indication du vendeur, du nombre et de la catégorie des actions transférées;

12.1.2. Suivant réception de cette notice de vente, le conseil d'administration de la Société sera considéré comme autorisé par les Actionnaires et aura le pouvoir et l'obligation de faire acter devant un notaire luxembourgeois de cette redésignation de ces actions transférées en actions privilégiées remboursables, par modification de la clause de capital social des statuts de la Société, sans qu'il soit besoin de convoquer une assemblée générale des Actionnaires.»

III. Par résolution du 22 mai 2014, le conseil d'administration de la Société a accusé réception de la notification notifiant la Société que les actions suivantes ont été acquises le 22 mai 2014, par UBS AG (agissant par sa succursale des Iles Caïmans) (le «Transfert»):

- sept millions huit cent quarante-neuf mille neuf cent huit (7.849.908) Actions Ordinaires;
  - quatre cent trente-cinq mille quatre cent quatre-vingt-dix (435.490) Actions «A» Différées; et
  - six cent quatre-vingt-trois mille neuf cent soixante et une (683.961) Actions «B» Différées,
- (ensemble, les «Actions Transférées»)

IV. Le Transfert constitue une Vente, comme défini par les Statuts. Par l'application de l'article 12.1 des Statuts, en conséquence du Transfert et l'acquisition de toutes les Actions Transférées par UBS AG, (agissant par sa succursale des Iles Caïmans) le 22 mai 2014, les Actions Transférées ont été redésignées en Actions Privilégiées Remboursables par le conseil d'administration de la Société.

A la suite de la redésignation des Actions Transférées en Actions Privilégiées Remboursables, le capital social souscrit de la Société reste à cent dix-huit mille cent trente-cinq virgule zéro quarante-sept Dollars Américains (USD 118.135,047) et est désormais divisé en trente-trois millions huit cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent trente (33.897.430) Actions Ordinaires sans valeur nominale, un million six cent quatre-vingt-quinze mille sept cent vingt et une (1.695.721) Actions «A» Différées sans valeur nominale, deux millions neuf cent cinquante-trois mille quatre cent soixante-seize (2.953.476) Actions «B» Différées sans valeur nominale et huit millions neuf cent soixante-neuf mille trois cent cinquante-neuf (8.969.359) Actions Privilégiées Remboursables sans valeur nominale.

Par conséquent et conformément à l'article 12.1.2 des Statuts, l'article 6.2 des Statuts est modifié et, à partir du 22 mai 2014, est rédigé comme suit:

« **6.2.** La Société possède un capital social souscrit de cent dix-huit mille cent trente-cinq virgule zéro quatre sept Dollars Américains (USD 118.135,047), divisé en:

- trente-trois millions huit cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent trente (33.897.430) Actions Ordinaires;
- un million six cent quatre-vingt-quinze mille sept cent vingt et une (1.695.721) «A» Différées;
- deux millions neuf cent cinquante-trois mille quatre cent soixante-seize (2.953.476) Actions «B» Différées; et
- huit millions neuf cent soixante-neuf mille trois cent cinquante-neuf (8.969.359) Actions Privilégiées Remboursables sans valeur nominale.»

#### *Évaluation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, est évalué à la somme de mille trois cents euros (1.300.- EUR).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, reconnaît par les présentes qu'à la requête du comparant, le présent procès-verbal est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française; à la requête du même comparant et en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Petit et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 02 juin 2014. LAC/2014/25495. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-.

Le Receveur (signée): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2014.

Référence de publication: 2014168748/159.

(140192357) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2014.

---

### **Rosa Lëtzebuerg Event asbl, Association sans but lucratif.**

Siège social: L-4361 Esch-sur-Alzette, 9G, avenue du Rock n' Roll.

R.C.S. Luxembourg F 10.160.

#### — STATUTS

Entre les soussignés:

1. Monique BECKER, résidant 22 Op Dem Gaart, L-9164 LIPPERSCHEID
2. Laurent BOQUET, résidant 9G Avenue du Rockn'Roll, L-4361 ESCH-SUR-ALZETTE
3. Dan CODELLO, résidant 2 rue de la Lorraine à L-4216 ESCH-SUR-ALZETTE
4. Andy MAAR, résidant Maison 19B L-9768 REULER
5. Dominique VITALI, résidant 46, rue Xavier Brasseur à L-4040 ESCH-SUR-ALZETTE
6. Gabriele SCHNEIDER, résidant 22 Op Dem Gaart, L-9164 LIPPERSCHEID

il est convenu de créer une association régie par la loi du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

L'association sera régie par les statuts qui suivent:

#### **1. Dénomination.**

**Art. 1<sup>er</sup>.** L'association portera la dénomination de Rosa Lëtzebuerg Event asbl. (ci-après «l'association»).

#### **2. Siège, Durée et Forme juridique**

**Art. 2.** Son siège social est établi à Esch-sur-Alzette. L'association peut à tout moment décider de transférer son siège social dans une autre commune du Grand-Duché de Luxembourg.

**Art. 3.** La durée de l'association est illimitée.

**Art. 4.** L'association revêt la forme juridique d'une association sans but lucratif prévue par la loi du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif telle qu'elle a été modifiée par les lois du 22 février 1984 et du 4 mars 1994.

#### **3. Objet social**

**Art. 5.** L'association a pour objet d'oeuvrer en faveur des personnes LGBT. Cet acronyme se réfère aux personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transidentitaires, la transidentité visant toutes les personnes qui ne s'identifient pas avec le sexe ou le genre qui leur a été attribué à la naissance et tes rôles qui y sont associés dans notre société. L'association travail en accord avec la stratégie et la philosophie de l'asbl Rosa Lëtzebuerg. L'association:

1. organise le festival GayMat comme gaypride au Grand-Duché de Luxembourg
2. organise des événements socio-culturels
3. S'emploie à sensibiliser et à informer la société par tous moyens à leur disposition permettant la transmission de ces informations

#### **4. Les membres**

**Art. 6.** L'association comportera trois membres au minimum.

Aux membres fondateurs peuvent s'adjoindre toutes autres personnes ou organisations ayant un but compatible avec l'objet social de l'association à condition qu'elles en fassent la demande.

Il appartiendra à l'assemblée générale de se prononcer à l'unanimité tant sur l'admission de membres nouveaux que sur l'admission éventuelle d'observateurs. Les demandes d'admission sont à adresser au président de l'association qui les présentera à la prochaine assemblée générale pour décision.

**Art. 7.** Pour devenir membre effectif de l'association, le futur membre adhère à l'objet prémentionné en payant une cotisation annuelle. Le montant de la cotisation est fixé annuellement par l'assemblée générale à la majorité simple des voix.

**Art. 8.** La qualité de membre se perd:

- par démission expresse et écrite notifiée par courrier recommandé au conseil d'administration
- par exclusion prononcée par l'assemblée générale statuant à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés
- en cas d'atteinte grave ou répétée à l'objet social, aux intérêts ou à la considération de l'association,
- en cas de décès pour les personnes physiques
- en cas de dissolution pour les personnes morales
- en cas de non-paiement de la cotisation, malgré courrier de rappel lui adressé en recommandé
- Le membre démissionnaire ou exclu n'a aucun droit sur le fond social et ne peut réclamer les cotisations versées.

## 5. L'assemblée générale

**Art. 9.1.** L'assemblée générale se compose de tous les membres et délibère obligatoirement sur:

1. la modification des statuts
2. la nomination et la révocation des administrateurs
3. l'approbation des budgets et des comptes
4. la liquidation de l'association

5. l'admission et l'exclusion des membres L'assemblée générale se réunit une fois par an en session ordinaire sur convocation du conseil d'administration.

L'assemblée générale a également tous les pouvoirs que la loi ou les présents statuts n'ont pas attribués à un autre organe de l'association.

9.2. L'assemblée générale se réunit au moins une fois par année civile en assemblée générale ordinaire, sur convocation du conseil d'administration.

La convocation doit être portée à la connaissance des membres au moins quinze jours avant la date fixée. La convocation doit obligatoirement indiquer l'ordre du jour. Le vote par procuration n'est pas possible.

9.3. Le conseil d'administration convoque en assemblée générale extraordinaire les membres de l'association toutes les fois qu'il le juge utile et nécessaire.

9.4. A la demande écrite d'au moins un cinquième des membres de l'assemblée, le conseil d'administration doit convoquer les membres en assemblée générale extraordinaire dans un délai de trente jours.

9.5. La convocation de l'assemblée générale extraordinaire doit être portée à la connaissance des membres au moins cinq jours avant la date. Le motif de la demande doit être indiqué dans l'ordre du jour fixé

9.6. Le vote par procuration est possible.

## 6. Administration et surveillance

### 6.1 Le conseil d'administration

**Art. 10.** L'association est administrée par un conseil d'administration Les membres du conseil d'administration sont élus par l'assemblée générale en son sein pour une durée de deux ans.

Pour assurer la continuité, chaque année le conseil d'administration est renouvelé par remplacement alternatif de la moitié des membres moins un, une année, et de la moitié des membres plus un l'année suivante, vu que le nombre maximum du conseil d'administration est impair. La première année, les membres sortants sont désignés par tirage au sort. Le Conseil d'administration est ainsi renouvelé tous les deux ans.

Pour être élus, les candidats doivent recueillir la moitié au moins des voix des membres présents ou représentés à ladite assemblée générale. L'acclamation peut être acceptée comme mode de vote. Leur mandat peut être renouvelé dans les mêmes conditions.

**Art. 11.** Le conseil d'administration est composé de trois membres de l'association au moins et de six membre au maximum. Elle se compose au moins d'un président, d'un secrétaire générale et d'un trésorier élus par et parmi ses membres. Un vice-président peut également être élu. En cas d'empêchement, le président est remplacé par le vice-président.

**Art. 12.** Trois des six sièges au conseil d'administration sont attribués à l'association sans but lucratif Rosa Lëtzebuerg, Les administrateurs désignés par ladite association sont soumis à l'approbation de l'assemblée générale suivant les mêmes conditions de vote que celles applicables aux autres membres du conseil d'administration.

**Art. 13.** Le conseil d'administration peut décider de toute affaire intéressant l'association, à l'exception de celles réservées à l'assemblée générale par les statuts ou par la loi. L'assemblée générale a toutefois le droit de subordonner

certaines décisions à son approbation expresse en définissant les domaines concernés. L'association est engagée valablement par la signature de deux de ses administrateurs dont celle du président ou de celle qui la remplace.

Le conseil d'administration peut, sous sa responsabilité, déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs de ses membres. Il ne peut jamais les déléguer à un tiers. Le conseil d'administration peut suspendre de sa fonction de membre du conseil d'administration, jusqu'à la prochaine assemblée générale, un de ses membres en raison d'actes manifestement contraires à l'objet de l'association ou nuisant à son fonctionnement.

**Art. 14.** Le président, par l'intermédiaire du secrétaire, convoque le conseil d'administration. 6.2. Groupe de travail

**Art. 15.** Une ou des commissions de travail peuvent être constituées pour tout projet envisagé, à réaliser ou à débattre et/ou pour tout thème d'actualité selon les conditions établies par le conseil d'administration.

**Art. 16.** Au terme des travaux de la commission, la responsable de celle-ci fait un rapport au conseil d'administration.

## 7. Comptes et Patrimoine

**Art. 17.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre.

**Art. 18.** Les comptes sont tenus et réglés par le trésorier. Les livres, les comptes et la caisse feront l'objet d'au moins un contrôle annuel par deux réviseurs désignés par l'assemblée générale pour un mandat de deux ans.

**Art. 19.** Les ressources de l'association se composent notamment:

1. des cotisations des membres (carte de membres);
2. des subsides et subventions;
3. des libéralités,
4. de ses propres ressources et les recettes des manifestations,
5. du sponsoring,
6. des fonds versés par l'association sans but lucratif Rosa Lëtzebuerg asbl.

## 9. Modification des statuts et dissolution

**Art. 20.** En cas de dissolution, l'actif net est attribué intégralement à l'association sans but lucratif Rosa Lëtzebuerg. La dissolution et la liquidation de l'association s'opèrent conformément aux dispositions afférentes de la loi du 21 avril 1928, telle que modifiée.

**Art. 21.** Les modifications statutaires se font conformément à l'article 8 de la loi coordonnée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif; l'objet des modifications doit être indiqué dans la convocation et l'assemblée ne peut valablement délibérer que si elle réunit les deux tiers des membres. Aucune modification ne peut être adoptée qu'à la majorité des deux tiers des voix présentes

**Art. 22.** Les dispositions de la loi du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratif sont applicables pour tous les cas non prévus par les présents statuts.

Fait à Luxembourg, le 27 mars 2014 en 6 originaux.

Laurent BOQUET / Gabriele SCHNEIDER / Monique BECKER / Andy MAAR / Dan CODELLO / Dominique VITALI  
Membres fondateurs

Référence de publication: 2014173201/130.

(140198323) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2014.

### Lion/Gem Lux 1 SCA, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1748 Luxembourg-Findel, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 141.354.

L'an deux mille quatorze, le vingt-neuf septembre,

par-devant Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des Actionnaires de Lion/Gem Lux 1 S.C.A.(ci-après la «Société»), une société en commandite par actions, ayant son siège social au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, inscrite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 141354, constituée suivant acte notarié de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg en date du 28 août 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2333 du 24 septembre 2008.

Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié en date du 12 novembre 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 595 du 12 mars 2013.

L'assemblée générale extraordinaire est déclarée ouverte à 11.05 heures sous la présidence de Madame Olive Miley, résidant professionnellement à Luxembourg-Findel,

qui a désigné comme secrétaire Madame Mengyao Duan, résidant professionnellement à Luxembourg-Findel.

L'assemblée générale a choisi comme scrutateur Madame Laura Comino, résidant professionnellement à Luxembourg-Findel.

Le bureau de l'assemblée générale extraordinaire ainsi constitué, le président a exposé et prié le notaire soussigné d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents, le bureau de l'assemblée, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées "ne varietur" par les comparants, resteront également annexées au présent acte.

II. Sur les un million cent quatre-vingt-sept mille deux cent treize (1.187.213) actions représentant l'entière du capital social, un million quarante-trois mille et six (1.043.006) actions sont dûment représentées à la présente assemblée,

III. Tous les actionnaires ont été convoqués à la présente assemblée par lettre recommandée leur envoyée en date du 8 septembre 2014.

IV. La présente assemblée, réunissant pas moins que quatre-vingt-sept virgule quatre-vingt-cinq pourcent (87.85%) du capital social de la Société, a ensuite requis le notaire soussigné de prendre acte de ses résolutions comme suit:

*Première résolution:*

L'assemblée générale extraordinaire décide de transférer le siège social de la Société du 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg au 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, avec effet au 29 septembre 2014.

*Deuxième résolution:*

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée générale extraordinaire décide de modifier, avec effet au 29 septembre 2014, dans les versions anglaise et française, la première phrase du premier alinéa de l'article 4 des statuts de la Société pour lui donner désormais la teneur suivante:

**Version anglaise:**

"The Company has its registered office in the Municipality of Niederanven, Grand-Duchy of Luxembourg."

**Version française:**

«Le siège social de la Société est établi dans la Municipalité de Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.»

Dont acte, fait et passé à L-1748 Luxembourg-Findel, 7, rue Lou Hemmer, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire soussigné par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, lesdits comparants ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: O. Miley, M. Duan, L. Comino, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 1<sup>er</sup> octobre 2014. REM/2014/2150. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 30 octobre 2014.

Référence de publication: 2014168505/55.

(140192192) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2014.

---

**Arcania S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 83.128.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014171087/10.

(140196079) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2014.

---